

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 5 Mars 2014 - 3 Jourmada el oula 1435 - N° 531 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



PRÉSIDENTIELLE 2014

**Bouteflika,  
le candidat  
de la stabilité,  
et du développement**

**Aux frustrés  
du «printemps arabe»  
et aux nostalgiques  
de l'instabilité...**

Page 4

MAÎTRE MEROUANE AZZI, PRÉSIDENT DE LA CELLULE D'ASSISTANCE JUDICIAIRE POUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

## La culture de la paix et de la fraternité

Le président de la cellule judiciaire pour l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale,

Merouane Azzi, a appelé, hier, mardi à Alger, à «l'élargissement» des dispositions de cette charte «à d'autres catégories qui n'en ont pas encore bénéficié». «L'article 47 de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale confère au Président de la République toutes les prérogatives pour y introduire de nouvelles dispositions», a précisé M. Azzi, invité du forum du quotidien *DK News*, à l'occasion de la 8<sup>e</sup> année d'application de cette Charte.

Page 3

DE LA CHARTE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE  
À L'APPEL DE BOUMERDÈS



Ph. M. Nat Gaid

PARLEMENT  
10 nouveaux projets  
de loi à l'ordre du jour  
de la session  
de printemps

5+5 - GENDARMERIE  
NATIONALE

Volonté des pays  
de l'initiative 5+5  
de développer la  
coopération multilatérale

Page 6

TRANSSAHARIENNE:  
L'Algérie compte  
parachever la totalité  
de son tronçon en 2016

Page 7

SCIENCE et VIE  
**Fatigue**  
Et si cela  
venait de  
vos dents ?

Pages 12-13

CULTURE ORAN  
Plusieurs  
spécialistes  
au colloque  
international  
sur «le discours  
féminin et la culture  
arabo-musulmane  
contemporaine»

Page 11

FOOTBALL  
MATCH AVANCÉ DE LA 22<sup>e</sup>  
JOURNÉE DE LIGUE 1,  
AUJOURD'HUI À 14H30 À  
BOLOGHINE, MCA-ESS :  
**Gare  
au perdant !**

Page 19

JUSTICE  
**ALGER**  
Il tue  
froidement  
sa sœur,  
20 ans de réclusion  
criminelle

Page 8

## Météo



### ► Régions Nord : 17° à Alger

Temps nuageux et instable avec averses de pluie localement assez marquées notamment vers les régions du Centre et de l'Est.

Les vents seront en général modérés à assez forts (40/70 km/h) de secteur nord-ouest, notamment vers les régions du littoral. La mer sera agitée à localement forte.

### ► Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux notamment vers le Nord Sahara et les Oasis, avec localement quelques pluies.

Les vents seront en général modérés, localement assez forts (30/50 km/h) avec de fréquents tourbillons de sable.

Max

Min

|             |     |     |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 17° | 10° |
| Oran        | 19° | 08° |
| Annaba      | 16° | 07° |
| Béjaïa      | 18° | 11° |
| Tamanrasset | 26° | 10° |

## Horaires des prières

Mercredi 5 Jourada el oula 1435

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 05:48 |
| Dohr    | 13:20 |
| Asr     | 16:15 |
| Maghreb | 18:49 |
| Isha    | 20:07 |



### CE MATIN À 9H AU PALAIS DES NATIONS Journée d'étude sur «Le processus de supervision de l'élection présidentielle»

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain (CNSEL), M. Brahimi Lachemi, présidera ce matin à 9h, au Palais des Nations (Club des pins, Alger), une journée d'étude sur «Le processus de supervision des élections présidentielles 2014».



### VENDREDI À LA SALLE IBN KHALDOUN Concert de Djmaoui Africa

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise vendredi 7 mars à partir de 18h, à la salle Ibn Khaldoun, un concert qui sera animé par le groupe Djmaoui Africa.



CET APRÈS-MIDI 14H30 AU FORUM DE DK NEWS

### Conférence sur «Le rôle de la femme dans le développement de la société algérienne»

Al'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, le Forum de DK News organise une conférence-débat, cet après-midi à 14h30. Elle sera animée par un panel de femmes algériennes célèbres (Bitat Drif, Zahiha Benarous, Fatma-Zohra Zerouati, Salima Souakri, etc.) et portera sur le thème «Le rôle de la femme dans le développement de la société



algérienne». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

No comment



### ► DEMAIN À ORAN Congrès national de neurologie

Les pathologies neurologiques feront l'objet d'un congrès national prévu demain jeudi à Oran, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Plus de 150 participants sont attendus à cette rencontre qui se tiendra sous le thème générique intitulé "Impact des nouvelles technologies dans les maladies neurologiques", a précisé à l'APS le Dr Noureddine Bengamra, président du comité d'organisation.

Cette manifestation scientifique a pour objectif de dresser un état des lieux des différentes approches diagnostiques et thérapeutiques, et ce, à l'effet d'améliorer la prise en charge des patients, a expliqué Dr Bengamra, également président de la Fédération nationale des neurologues libéraux.

### ► DEMAIN À L'OCO AG de la Fédération algérienne d'haltérophilie

La Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) tiendra son assemblée générale ordinaire, demain jeudi à 9h à la salle des Conférences de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf.

### ALGÉRIE - ALLEMAGNE L'Algérie à la 48<sup>e</sup> édition de la Bourse internationale du tourisme à Berlin

L'Algérie participera à la 48<sup>e</sup> édition de la Bourse internationale du tourisme (ITB) prévue du 5 au 9 mars au Centre des expositions de Berlin (Allemagne). Cette participation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'aménagement touristique qui encourage "la présence algérienne dans les différentes manifestations internationales", a indiqué lundi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La participation de l'Algérie, représentée par l'Office national du tourisme, vise à "mettre en exergue les atouts touristiques de l'Algérie et faire connaître la destination Algérie", ajoute la même source.



AUJOURD'HUI À L'APN

### Journée sur les droits sociaux et politiques de la femme

La commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN organise aujourd'hui, une journée sur les droits sociaux et politiques de la femme, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, Souad Bendjaballah.



CE MATIN AU HILTON

### Rencontre tuniso-algérienne

La commission commerciale de l'ambassade de Tunisie à Alger, organise ce matin à partir de 9h, à l'hôtel Hilton, des rencontres professionnelles tuniso-algériennes dans le secteur des pièces et composants automobiles, camions, engins et bateaux de plaisance.

CE MATIN À 10H AU  
SIÈGE DE L'UGCAA

### Congrès constitutif de la Fédération nationale des grossistes

Les travaux du congrès constitutif de la Fédération nationale des commerçants de gros de produits alimentaires se dérouleront ce matin à 10h au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) (40/42, rue Larbi Ben M'hidi, Alger).

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À  
L'ÉCOLE DE POLICE DE SÉTIF

### Championnat régional de tir au pistolet automatique

Sous l'égide du Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, la Sécurité de wilaya de Sétif organise aujourd'hui et demain le championnat régional de tir au pistolet automatique.

Près de 140 compétiteurs dont une soixantaine de femmes représentant 15 Sûretés de wilaya de l'Est, sont attendus à ce championnat qui se déroulera à l'Ecole de police de Sétif.

JUSQU'AU 7 MARS  
À HASSI MESSAOUD

### Salon des fournisseurs de produits et services pétroliers

La quatrième édition du Salon des fournisseurs de produits et services en rapport avec l'activité pétrolière et gazière en Algérie, se déroule actuellement et jusqu'au 7 mars dans la wilaya de Hassi Messaoud.

# M. Sellal en visite de travail jeudi à Tipasa



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera jeudi une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, a annoncé mardi un communiqué du cabinet du Premier ministre. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika, a précisé la même source.

Lors de cette visite, M. Sellal procédera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-éco-

nomique de Tipasa.

Le Premier ministre présidera, par ailleurs, une réunion de travail élargie aux élus locaux et aux représentants de la société civile de Tipasa afin d'écouter et de débattre du développement de cette wilaya, aux potentialités avérées notamment dans les domaines agricole et touristique, a ajouté le communiqué.

M. Sellal sera accompagné, lors de cette visite, d'une importante délégation ministérielle, a indiqué la même source.

## MAÎTRE MEROUANE AZZI, PRÉSIDENT DE LA CELLULE D'ASSISTANCE JUDICIAIRE POUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

### Appel à l'élargissement des dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation à d'autres catégories

Le président de la cellule judiciaire pour l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, Merouane Azzi, a appelé, hier, mardi à Alger, à «l'élargissement» des dispositions de cette charte «à d'autres catégories qui n'en ont pas encore bénéficié». «L'article 47 de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale confère au Président de la

République toutes les prérogatives pour y introduire de nouvelles dispositions», a précisé M. Azzi, invité du forum du quotidien *DK News*, à l'occasion de la 8<sup>e</sup> année d'application de cette Charte. Après avoir salué les résultats positifs de cette Charte qui a «grandement contribué au rétablissement de la sécurité et de la stabilité» dans le pays, M. Azzi a appelé les parties concernées à réactualiser cette Charte, à travers la prise de nouvelles dispositions au profit d'autres catégories qui n'en ont pas encore bénéficié».

M. Azzi a, dans ce cadre, rappelé que sa cellule avait adressé en 2011 une lettre au Président de la République, Abdelaïz Bouteflika, renfermant 15 revendications au profit de ces catégories. Evoquant «les résultats positifs» de la Charte, le responsable a

indiqué que 9 000 personnes ont bénéficié jusqu'à fin 2013 de ses dispositions, contre 2 425 personnes en 2006. Jusqu'à présent, plus de 15 000 personnes ont bénéficié des dispositions de la loi de la Concorde civile et de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, selon M. Azzi. 7 140 cas de disparus ont été recensés à ce jour, a-t-il indiqué, précisant que 7 000 familles de disparus ont bénéficié d'indemnisations allant de 13 à 17 millions DA selon les cas et les conditions.

Plus 11 291 familles démunies dont l'un des membres a été impliqué dans la tragédie nationale ont bénéficié d'aides, a ajouté M. Azzi, précisant que les travailleurs licenciés ont, eux aussi, bénéficié des dispositions de cette Charte, à travers leur réinsertion et la prise en compte des années perdues dans le dossier de la retraite. Les repents qui se sont rendus aux autorités compétentes ont bénéficié de la grâce, a-t-il conclu.

## La culture de la paix et de la fraternité



Le responsable de la cellule de suivi de l'application de la charte de la réconciliation nationale, l'infatigable Merouane Azzi était au Forum de *DK News* pour faire le point de la situation dans ce domaine très important pour la cibération des blessures du terrorisme.

#### Des progrès sensibles pour ramener la paix des cœurs

Dès l'adoption en septembre 2005 de la charte de la réconciliation nationale des mesures réglementaires ont été prises pour régulariser juridiquement la situation des terroristes qui se sont pliés volontairement aux conditions de la loi, prendre en charge la plainte des familles de disparus, régler la question des enfants nés au maquis et des femmes enlevées et violées, la prise en charge des cas d'entrepreneurs ayant été poursuivis par les banques et l'administration des impôts alors que leurs biens, entreprises, investissements ont été détruits par les actes des terroristes.

M. Azzi met sur la table les 7142 réclamations des familles de disparus satisfaites et dédommagées à hauteur de 13 millions de centimes au minimum et jusqu'à 7 millions de dinars.

Il a fait état des travaux des commissions de wilaya qui ont reçu et traité les redditions volontaires de terroristes et ce, dans le respect des dispositions légales. Il en ressort que 6 200 de ces cas ont été enregistrés entre février 2006 et février 2007.

## La Charte a besoin d'un second souffle !

Le président de la cellule d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, M. Merouane Azzi, a estimé hier, lors de son passage au Forum, qu'il était temps de revoir les dispositions contenues dans la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui, selon lui, ont atteint 90% des objectifs qui leur avaient été officiellement assignés. «À chaque période ses dispo-

itions. En 1999, la situation sécuritaire qui prévalait dans le pays, exigeait l'application de la concorde civile. Sept ans après, la conjoncture sécuritaire a évolué et c'était au tour de la charte pour la paix et la réconciliation nationale d'être adoptée.

Aujourd'hui, 15 ans après la promulgation de ces deux lois, on estime qu'il est temps d'apporter des changements et enrichir davantage ces dispositifs afin de les rendre conformes et plus adéquats à la conjoncture actuelle» a souligné maître Azzi.

D'après l'intervenant, cette revendication s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts visant à assainir une culture de paix, de réconciliation et de fraternité au sein de la société.

«Qui avait le courage de parler de dialogue et de paix durant les années 90 ? Celui qui osé le faire était aussitôt considéré comme un traître.

M. Azzi est un homme de loi, la mesure quantitative est un outil d'appréciation des avancées dans l'application des décisions légales. Il est cependant conscient que cela n'est qu'un début. Et, au regard de l'appel de Boumerdes, quand Abdelmalek Sellal a appelé ceux qui sont encore dans les maquis d'abandonner et de rejoindre le camp de la paix et de la sécurité, M. Azzi l'interprète comme une nouvelle étape de l'approfondissement de la réconciliation nationale.

#### Résilience

Le peuple algérien a voulu sortir de l'engrenage de la violente et de l'auto-destruction voulue par des forces de la violence ; la reprise d'une vie fondée sur le vivre ensemble (la rareté des conflits entre personnes ayant soutenu les terroristes ou ont été victimes sont rares) ont permis le retour de la sécurité et de la paix.

Ces conditions sont nécessaires pour rétablir une activité sociale et économique, des luttes politiques démocratiques pour un développement économique régulier.

La résilience est la capacité d'une personne, d'un groupe, d'un peuple à intérioriser les agressions et agir pour les dépasser. Il est important néanmoins de ne pas occulter que des victimes silencieuses attendent une prise en charge : les enfants qui ont assisté à des violences, des crimes de sang, des massacres.

O. Larbi

L'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui prône le pardon a permis à des milliers de terroristes de se rendre aux services de sécurité.

Aujourd'hui, cette Charte a besoin d'un second souffle. Qu'on l'appelle amnistie générale ou qu'on lui donne un autre nom, l'essentiel est de continuer sur la voie de la paix et la réconciliation nationale» a ajouté maître Azzi.

R. Rachedi

## PRÉSIDENTIELLE 2014

# Bouteflika, le candidat de la stabilité, et du développement

Le Président Abdelaziz Bouteflika a, conformément à l'article 74 de la Constitution, déposé lui-même son dossier de candidature à la prochaine élection présidentielle, prévue le 17 avril 2014.



**Boualem Branki**

Contrairement aux supputations, aux explications savantes et aux analyses politiciennes sur sa «non présence» au Conseil constitutionnel pour le dépôt de dossier de sa candidature, il a tenu, comme à son habitude, à dribbler ses adversaires.

Il s'est présenté, en tant que citoyen-candidat devant la porte du Conseil constitutionnel où, à l'intérieur, il a été reçu par le président de cette institution républicaine, qui lui a signé «le bon» pour l'officialisation de sa candidature. Ainsi, est éliminée promptement toute cette littérature médiatique sur sa capacité à déposer lui-même son dossier de candidature, et, dans la foulée, il a mis un terme à un débat médiatique éculé.

Pour autant, le chef de l'Etat, qui brigue un quatrième mandat comme le lui permet la Constitution, a tenu à replacer le débat sur ces élections sur un autre palier, un

autre niveau, celui des idées, des propositions constructives pour l'avenir du pays, et de la capacité de chaque candidat à aller de l'avant et de faire profiter la nation des bienfaits de la démocratie, de la prospérité et de la bonne gouvernance.

À la veille du dépôt de son dossier de candidature pour la présidentielle d'avril prochain, M. Bouteflika, conscient de l'enjeu du moment et de la portée des défis politiques à venir, a simplement rappelé aux citoyens qu'ils doivent aller voter, qu'ils ne doivent pas tourner le dos à cette importante échéance.

Tous «des citoyens (doivent) participer massivement à ce rendez-vous», estime-t-il. Mieux, ils doivent «exprimer pour choisir la personne qu'ils jugent la plus apte à diriger le pays lors de la prochaine étape». C'est là une position tout à fait logique avec la philosophie que se fait le Président de cette échéance électorale. Car une faible participation à ce scrutin lui enlève autant sa crédibilité, que donner une image tronquée à l'opinion internatio-

nale sur la capacité des Algériens à se transcender dans les moments difficiles. Car la position des uns et des autres partis politiques vis-à-vis de cette élection présidentielle a été biaisée par une opposition qui appelle à un changement au moment où l'Algérie a besoin de plus de stabilité, de plus de sérénité, de plus de solidarité, de plus de cœur à l'ouvrage pour dépasser le stade du sous-développement et intégrer les nations émergentes. Car, au-delà de cette présidentielle, il s'agit surtout de garder intact l'effort de développement socio-économique, préserver les institutions nationales sensibles de toute menace, et, autant que faire se peut prendre de l'avance dans plusieurs domaines socio-économiques.

Et, dans ce climat électoral, le Président Bouteflika a rappelé à tous que «le peuple algérien donnera, comme de coutume, une leçon de citoyenneté à ceux qui veulent nuire à notre chère patrie et fera faire tous ceux qui doutent de sa maturité politique et de sa capacité à préserver ses acquis, sa sécurité et sa stabilité».

## Aux frustrés du «printemps arabe» et aux nostalgiques de l'instabilité...

**Kamel Cherif**

En se portant officiellement candidat pour un quatrième mandat consécutif, le Président Bouteflika a fait tomber les masques de ceux qui tentaient qui comploient jusqu'à pour l'empêcher, par tous les moyens, de postuler à sa propre succession.

La scène politique connaît une animation qui a tendance à se transformer en agitation de la part de ceux qui n'ont jamais cessé leurs manœuvres dans le but de parasiter voire d'empêcher le processus électoral.

Ce sont ceux-là mêmes qui avaient appelé à l'application de l'article 88 de la Constitution l'été dernier, l'organisation

d'une élection anticipée avant de précoincer une période de transition et s'illustrer carrément de l'annulation du rendez-vous du 17 avril prochain.

Autant de scénarios qui ont fini par aigrir les Algériens, lesquels aspirent à la paix, la sécurité et le développement du pays. Pis encore, ces lunatiques et versatiles s'avèrent d'ores et déjà vaincus après la confirmation de la candidature du Président Bouteflika en profitant des menaces inquiétantes au cas où le Président de la République remporte la prochaine élection !

Le nombre de signatures collectées par les partis politiques et les associations de la société civile au profit de la candidature du Président Bouteflika dénote de la reconnaissance du peuple algérien à ce président qui incarne l'Algérie de la paix,

de la sécurité, du développement et de la modernité.

Les Algériens se souviennent encore des années de sang et de feu que leur imposait un couvre-feu décreté dès le début des après-midi !

Les Algériens se rappellent aussi des attentats terroristes qui ont endeuillé des milliers de familles et se remémorent des régions et zones déclarées inaccessibles et contrôlées par des groupes terroristes et criminels.

Les Algériens n'ont pas la mémoire courte pour oublier l'embargo international imposé dans les années 1990 au pays, aggravé par la campagne du «qui tue qui», laquelle visait de manière sournoise les institutions du pays.

Aujourd'hui, face à ces frustrés du «printemps arabe» et nostalgiques de l'in-

stabilité, les Algériens affichent toute leur reconnaissance à un Président qui symbolise la paix et la quiétude, consacrée par la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. A cela s'ajoute l'option de la politique sociale prônée par le gouvernement au profit des couches sociales moins favorisées. Force est de reconnaître que c'est durant les mandats de Bouteflika que les Algériens ont bénéficié d'autant de logements !

C'est aussi durant ses mandats que le métro est sorti d'un tunnel entamé en 1980.

Ce sont là quelques acquis, sans évoquer les réformes politiques, qui sont à mettre à l'actif du Président Bouteflika. En ce sens et par honnêteté intellectuel, il est injuste de se montrer ingrats et lunatiques.

## PRÉSIDENTIELLE 2014

SELON M. BENSALAH

### La campagne électorale du RND pour la présidentielle 2014 axée sur la défense des réalisations du Président Bouteflika

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah a affirmé mardi à Alger que la campagne électorale que mènera le parti en soutien au programme du Président sortant Abdelaziz Bouteflika sera axée sur la défense des réalisations accomplies durant ses précédents mandats.

Dans une allocution d'ouverture d'une rencontre de coordination, sur l'organisation de la campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril, qui a regroupé les élus du parti au sein des deux chambres du Parlement et le président d'APW, M. Bensalah a précisé que la campagne électorale sera axée sur la défense des réalisations importantes qui auront permis à l'Algérie d'atteindre de nombreux objectifs sociaux, économiques, culturels et éducatifs.

Il a rappelé que le soutien du RND pour le quatrième mandat du Président Bouteflika «ne s'appuie pas sur des calculs politiques ni politiciens mais procède de sa profonde conviction quant à l'importance de ce qui a été réalisé dans le pays sous sa direction». Le parti, a-t-il affirmé, défendra M. Bouteflika «pour tous les projets qu'il a apportés et pour toutes les réalisations accomplies durant les mandats qu'il a assumés. Il a en outre précisé que le soutien de son parti au



Président Bouteflika «constitue l'option la plus sûre et la plus rassurante pour le peuple algérien compte tenu des ses qualités en tant qu'homme d'Etat et de pouvoir».

Il a appelé les militants du parti à adhérer en masse à la campagne électorale pour défendre cette option cautionnée par le 4<sup>e</sup> congrès.

Il a appelé par ailleurs à respecter «des règles de l'exercice politique loin de toute provocation et d'atteinte à la Nation et au citoyen». Il a ajouté que la campagne électorale amorcera «une nouvelle étape pour parachever le processus de développement», estimant que «l'enjeu reste important» et nécessite beaucoup d'efforts pour des résultats optimaux. M. Bensalah a

souligné que le RND s'apprêtait à mener une campagne électorale «forte» et «sereine», son objectif étant de «convaincre le citoyen».

Il a affirmé que seuls les ingrats renaissent les réalisations accomplies et les acquis. A propos du dépôt du Président Bouteflika de son dossier de candidature lundi au Conseil constitutionnel dans le cadre, a-t-il dit, du respect strict de toutes les dispositions consacrées par la loi, M. Bensalah a estimé qu'il «ne reste plus d'autres choix pour ceux qui s'opposent à cette candidature que d'affronter le Président Bouteflika dans la lice et donner la parole au peuple». Les travaux de cette rencontre se poursuivent à huis clos.

### M. BETTATACHE

### «Le FFS rendra publique sa position vis-à-vis de l'élection présidentielle vendredi»

La position du parti du Front des forces socialistes (FFS) vis-à-vis des élections présidentielles sera connue vendredi à l'issue du conseil national du parti, a déclaré mardi à Constantine, le premier secrétaire national de cette formation politique, M. Ahmed Bettatache.

«La position FFS vis-à-vis de la situation politique dans le pays et des élections présidentielles sera rendue publique vendredi 7 mars à l'issue du conseil national du parti», a précisé M. Bettatache qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse.

«Le conseil national, organe suprême de délibération, est seul habilité à se prononcer sur les décisions du parti», dira-t-il. Soulignant que son parti «a une crédibilité à préserver», M. Bettatache a ajouté que le FFS «n'est pas partisan des accords tacites» et que son parti qui «soutient l'Etat mais pas le régime, œuvre à la préservation de la stabilité

du pays et milite pour le changement pacifique».

S'agissant du boycott de l'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN) par le groupe parlementaire de son parti, M. Bettatache a considéré que cette session «est purement protocolaire» et que l'APN est devenue, selon lui, «une simple chambre d'enregistrement» évoquant «l'absence de vrais débats» et «l'absence de déclaration de politique générale» et d'entraves aux initiatives», «ce qui porte atteinte aux libertés», selon lui.

M. Bettatache qui s'est félicité de voir sa base militante à Constantine «s'élargir de plus en plus», a indiqué que le groupe parlementaire du FFS qui a initié, à Constantine, des rencontres, se déplacera dans les wilayas de Mila et d'Oum El Bouaghi pour «entretenir avec sa base militante avant la tenue du conseil national».

### Le candidat Amar Chekkar se retire de l'élection présidentielle

Le candidat Amar Chekkar a annoncé mardi à Alger son retrait de la course à la présidentielle en raison du non-aboutissement de l'opération de collecte de signatures.

Lors d'un point de presse animé à Alger, le journaliste Chekkar qui avait annoncé en début février déposer sa candidature à la présidentielle d'avril prochain a justifié son retrait par le fait que «le nombre de signatures collectées n'a pas atteint

celui exigé par la loi pour la validation de son dossier par le Conseil constitutionnel».

Il a précisé à ce propos, que «le nombre de signatures qu'il a pu collecter depuis le début de l'opération était de 10 000» alors que le nombre exigé par la loi était de 60 000 signatures.

M. Chekkar a par ailleurs indiqué qu'il se prépare à lancer sa propre formation politique dont la dénomination provisoire est le «Parti des citoyens libres», un parti politique qui sera lancé officiellement «avant la fin du premier semestre de cette année», a-t-il dit.

Il a relevé que la stabilité du pays, l'instauration de la paix sociale, l'unité du peuple algérien et le développement de la culture de la paix et de la fraternité dans la société algérienne, étaient les objectifs de la création de son parti politique.

**L'ANR soutient le candidat Bouteflika pour sa vision clairvoyante de l'avenir**



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a indiqué mardi à Alger que la décision de son parti d'appuyer son soutien au candidat Abdelaziz Bouteflika pour la présidentielle 2014 était justifiée par sa «perception» des défis qui se posent au pays et sa «vision clairvoyante de l'avenir».

Lors d'une conférence de presse consacrée aux préparatifs en cours au niveau des structures de son parti pour la présidentielle du 17 avril prochain, M. Sahli a passé en revue les différentes raisons ayant incité sa formation politique à faire le choix du soutien, un choix qu'il a qualifié de «judicieux». Le choix de l'ANR s'explique en premier lieu, selon le premier responsable de la formation, par «la perception et la conscience du Président de la République, des défis qui se posent à l'Algérie et des enjeux qu'il convient de préserver outre son expérience diplomatique».

Ce choix, a-t-il ajouté, ne repose pas uniquement sur les résultats «positifs» réalisés par le Président Bouteflika lors de ses précédents mandats, mais également sur le fait que ce dernier propose un programme d'avenir basé sur «une vision clairvoyante» qui vise à «remédier aux carences enregistrées dans le passé et à conduire le peuple vers davantage de progrès».

M. Sahli a exprimé sa satisfaction suite au dépôt, lundi par le Président Bouteflika, de son dossier de candidature au Conseil constitutionnel.

L'ANR est parmi les partis membres du «groupe pour la loyauté et la stabilité», qui compte près de 30 partis ayant exprimé leur soutien à la candidature du Président Bouteflika à un quatrième mandat.

### Le président du parti Ennasr El-watani dépose son dossier de candidature au Conseil constitutionnel

Le président du parti Ennasr El-watani, Mahfoud Adoul, a déposé mardi au Conseil constitutionnel son dossier de candidature pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain. «La phase de collecte des signatures a été très difficile», a déclaré à la presse M. Adoul à l'issue du dépôt de son dossier de candidature.

Malgré de nombreuses entraves au niveau des communes, «nous avons pu collecter plus 65 000 signatures, ce qui nous permet de participer à la prochaine échéance présidentielle», a-t-il ajouté.

«Notre parti, bien que nouvellement agréé, est présent à travers 42 wilayas du pays», a précisé M. Adoul. Se disant optimiste quant à sa participation à la prochaine échéance, le premier responsable du parti a souligné qu'il affrontera les autres candidats «sans aucun complexe».

## FINANCES

### L'accompagnement bancaire pour les entreprises connaît une amélioration

Le ministre délégué auprès du ministère des Finances, chargé du budget Mohamed Djellab a souligné, hier à Alger, que l'accompagnement des banques aux entreprises connaît une nette amélioration, surtout en termes de financement des projets d'investissement.

Intervenant lors d'une journée parlementaire organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Djellab a assuré que les pouvoirs publics sont déterminés à mieux accompagner les entreprises à se financer et à se développer, relevant l'évolution constante des crédits accordés par les banques de la place au secteur productif.

Il a précisé, dans ce sillage, qu'en 2013, "72% de l'ensemble des concours à l'économie ont été destinés à l'investissement" soulignant que les crédits à l'économie accordés durant l'année écoulée ont progressé de 20% contre 15% en 2012.

"Les sources de financement pour l'entreprise algérienne sont aujourd'hui plus diversifiées. Les pouvoirs publics ont réalisé un saut qualitatif en matière de prestations bancaires", a fait valoir M. Djellab lors de cette rencontre ayant pour thème "L'entrepreneuriat algérien face à la banque: réformes et défis".

De son côté, le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès, a indiqué que "le seul critère pour l'octroi de crédit à une entreprise doit être sa solvabilité" tout en insistant sur la nécessité de mettre "l'entreprise au cœur du projet économique".

M. Benyounès a affirmé que l'amélioration de l'accompagnement des entreprises au niveau des banques est l'une des priorités des pouvoirs publics ajoutant qu'une commission chargée d'améliorer les relations banques-entreprises sera bientôt mise en place.

"Une commission dédiée à l'étude de la question relative à la relation entre l'entreprise et les banques sera installée la semaine prochaine au sein de notre ministère", a-t-il déclaré à des journalistes en marge de la rencontre animée par des experts et des représentants d'organisations patronales. "L'économie est incontestablement le point de départ de toute relance du développement, à condition qu'elle soit accompagnée du financement nécessaire", a indiqué, pour sa part, M. Larbi Ould Khelifa, président de l'APN.

M. Ould Khelifa a affirmé que les instructions adressées aux banques dans le cadre du plan d'action du président de la République "les incitent à améliorer leurs services afin de répondre aux standards internationaux en matière de transparence, de gestion des risques (à) et tant d'autres facteurs qui peuvent concrétiser, à la fois, la politique de rationalisation des dépenses et d'encouragement de l'investissement".

Intervenant à son tour, Réda Hamiani, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) a indiqué que la démarche de promotion des PME "passe impérativement par une promotion de la politique de financement".

Selon lui, 80% des PME algériennes ne recourent pas aux banques pour financer leurs investissements déplorant, dans ce même ordre d'idées, "la disparition chaque année d'environ 60.000 petites entreprises à cause d'un manque de financement".

Pour M. Hamiani, il existe en Algérie "un verrouillage des capitaux des banques au secteur privé national alors qu'il est ouvert aux étrangers". De son côté, Boualem Djebbar, président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) a souligné "l'engagement" des banques de la place à faciliter l'accès au financement aux entreprises de production. "La banque considère l'entreprise comme un partenaire", a dit M. Djebbar en relevant la progression des crédits à l'économie ces dernières années.

L'expert en économie Abdelhak Lamiri a axé son intervention sur l'importance de créer des banques spécialisées dans le financement des investissements et d'un Fonds national pour la restructuration des entreprises.

Cet universitaire a également plaidé pour "le financement de l'expertise dans le domaine industriel" afin de mener à bien le développement économique du pays.

APS

## PARLEMENT

# 10 nouveaux projets de loi à l'ordre du jour de la session de printemps

**L'ordre du jour de la session de printemps du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN) a été présenté lundi à Alger lors d'une réunion du bureau des deux chambres du Parlement sous la présidence de M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN.**



Présenté par le ministre des Relations avec le Parlement, représentant du gouvernement, Mahmoud Khedri, l'ordre du jour de la session de printemps comprend 10 projets de loi, dont 6 ont déjà été déposés au bureau de l'APN, selon un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Il s'agit du projet de loi amendant et complétant la loi n° 06-05, du 23 août 2005, relatif à la lutte contre la contrebande et celui relatif aux mutuelles sociales.

Le projet de loi amendant et complétant la loi n° 98-06, du 27 juin 1998, définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, celui relatif aux produits biologiques et le projet de loi portant sur les activités et le marché du

livre, figurent également à l'ordre du jour.

Il est question aussi du projet de loi amendant et complétant la loi n° 81-07, du 27 juin 1981, relatif à l'apprentissage, outre 4 autres projets de loi qui pourraient être déposés au niveau du bureau de l'APN.

Il s'agit du projet de loi relatif au Service national, du projet de loi amendant et complétant la loi n° 01-18, du 12 décembre 2001, portant loi d'orientation sur la promotion des PME, du projet de loi amendant et complétant l'ordonnance n° 20-70, du 19 juillet 1978, relative à l'état civil, ainsi que du projet de loi amendant et complétant la loi n° 97-07, du 21 juin 1979,

relatif au code des douanes.

L'ordre du jour a été arrêté conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi organique n° 99-02 régissant l'organisation et fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation et les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et entre celles-ci et le gouvernement.

M. Khedri a présidé une deuxième réunion du bureau de l'APN au cours de laquelle a été déclarée la vacance du siège du député Mohamed Kamel Makhouf, décédé. Le bureau a décidé d'informer le Conseil constitutionnel pour son remplacement outre l'examen de plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour.

### BENYOUNÈS L'A ANNONCÉ HIER Installation prochaine d'une commission pour améliorer la relation banque-entreprise

Une commission chargée d'étudier la problématique liée au rapport entreprise-banque pour améliorer leurs relations sera installée la semaine prochaine, a indiqué hier à Alger le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement Amara Benyounès.

«Une commission dédiée à l'étude de la question relative à la relation entre l'entreprise et les banques sera installée la semaine prochaine au sein de notre ministère», a déclaré M. Benyounès en marge d'une journée parlementaire organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN).

Elle sera constituée, a expliqué le ministre, de représentants de différentes banques et d'organisations patronales ainsi que de responsables du ministère.

Dans ce contexte, M. Benyounès a reconnu que la relation

entre l'entreprise et les banques est «compiquée» ajoutant qu'«en dépit de l'amélioration des prestations bancaires, les entreprises ont, aujourd'hui, de nouvelles exigences».

«Notre objectif est de préserver les entreprises existantes et de les faire grandir ainsi que d'en créer de nouvelles», a-t-il souligné en relevant que «le secteur industriel a besoin de 1,5 million d'entreprises alors qu'actuellement, il ne compte qu'entre 650 000 à 700 000 entités». A cette occasion, le ministre a relevé la nécessité d'accorder «toutes les facilités aux entreprises» contribuant au développement économique du pays. M. Benyounès a rappelé aussi que son département s'attèle toujours à examiner les problèmes d'accès des porteurs de projets au foncier industriel dans le cadre d'une commission qui se réunira prochainement.

### SALON INTERNATIONAL DES FOURNISSEURS DE PRODUITS ET SERVICES PÉTROLIERS À HASSI MESSAOUD 400 entreprises au rendez-vous

Le quatrième Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers s'est ouvert hier après-midi à Hassi Messaoud (Ouargla) avec la participation de 400 entreprises nationales et internationales venues de 24 pays.

Selon l'organisateur du salon, Petroleum Industry Communication, l'édition de 2014 est une "opportunité idéale pour accompagner l'investissement dans et en dehors du secteur des hydrocarbures afin de faire de la capitale du pétrole Hassi Messaoud la plus grande zone industrielle en Afrique".

Le salon destiné en premier lieu aux professionnels du secteur des hydrocarbures, en quête de nouvelles solutions à leurs installations industrielles, s'étend cette année sur une superficie de 18.000 m<sup>2</sup>. "C'est un rendez-vous par excellence des pétroliers et de leurs fournisseurs.

Notre objectif est de parvenir à un échange d'expériences avec conclusion

de contrats entre les compagnies pétrolières et leurs fournisseurs", a indiqué Djafar Yacini, directeur de Petroleum Industry en marge de l'inauguration du salon à laquelle ont pris part les autorités locales de la wilaya de Ouargla et de la daïra de Hassi Messaoud. M. Yacini table déjà sur 22.000 visiteurs professionnels par jour pour ce salon, devenu en quatre ans d'existence, le numéro un en Afrique, s'imposant même comme la plus grande plateforme de communication et de mise en relation d'affaires entre les pétroliers et leurs fournisseurs. La France est le pays étranger le plus représenté durant ce salon. Avec 66 firmes, le pavillon France se taille la part du lion. Néanmoins, la Chine la Russie, l'Italie, la Belgique et d'autres pays sont bien représentés alors que d'autres pays, à l'instar de la Suède, même en nombre inférieur ont investi dans la qualité. Un riche programme d'animation accompagne par ailleurs

cette quatrième édition. Des conférences et ateliers seront animés par des experts nationaux et étrangers de renommée mondiale sur des thèmes variés en rapport avec l'évolution de l'industrie pétrolière et gazière et la recherche technologique.

L'accès et l'aménagement des assiettes foncières pour la réalisation de zones industrielles et autres zones d'activités, est l'un des sujets de la communication de l'Agence nationale d'intermédiation et de la régulation foncière (Anire). Les services agricoles de la wilaya de Ouargla aborderont quant à eux le cadre incitatif mis en place pour le développement agricole à travers la mise en concession des terres agricoles.

Aussi, la réalisation de la nouvelle ville de Hassi Messaoud a été présentée par les organisateurs comme un projet d'intérêt régional et national qui offrira beaucoup d'opportunités aux investissements publics et privés dans différents domaines.

## TRANSSAHARIENNE : L'Algérie compte parachever la totalité de son tronçon en 2016

**L'Algérie compte achever en 2016 la totalité de sa partie de la route Transsaharienne, un tronçon qui s'étend de Tamanrasset aux frontières maliennes (320 km), a affirmé hier à Alger le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali.**

S'exprimant en marge des travaux de la 60<sup>e</sup> session du Comité de liaison de la Transsaharienne (CLRT), le ministre a précisé que l'Algérie a finalisé la totalité de sa partie (2.400 km) ainsi que la section vers la Tunisie, et devrait terminer en 2016 le tronçon restant Sillet (Tamanrasset)-Timiaouine (frontières maliennes).

"Nous avons lancer en travaux 200 km de ce tronçon long de près de 320 km, et nous prévoyons en terminer la totalité avant fin 2016 pour arriver à un total de 3.400 km", a précisé le ministre qui a évalué le taux d'avancement du projet en Algérie à près de 90%.

Le gouvernement algérien a financé la totalité de ce projet sans recourir aux institutions de financement et a déboursé près de 240 milliards de DA depuis la lancement de ce projet dans les années 1970, selon les précisions de M. Chiali.

Parallèlement, l'Algérie a commencé les travaux de doublage de cette route (appelée aussi Route nationale N1) sur le tronçon allant de



Chiffa (Blida) jusqu'à Berouaghia (Médea) et desservir à terme Ghardaïa sur une distance de 1.000 km, a encore indiqué le ministre.

En fonction du développement et de la demande du transport sur cette route, on peut envisager d'aller jusqu'à la frontière du Niger dans le futur", a-t-il ajouté.

Pour permettre aux pays subsahariens d'avoir un accès direct sur la Méditerranée et faciliter ainsi les échanges commerciaux entre l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et l'Europe, l'Algérie prévoit à l'avenir de raccorder la route Transsaharienne au port de Djén-Djen (Jijel) via l'autoroute Est-Ouest. La réalisation d'un gazoduc (de Transsaharienne gas pipeline TSGP) allant du nord de la Nigéria vers l'Europe passant par l'Algérie le long de la route transsaharienne figure aussi parmi les projets envisagés dans le cadre du Népad, a-t-on indiqué lors de la réunion du CLRT. La Transsaharienne s'étend sur plus de 9.400 km entre Alger et Lagos (Nigéria), en traversant le Niger avec des sections au Mali, au

Tchad et en Tunisie. La Tunisie et le Nigeria ont totalement achevé leurs tronçons respectifs.

Le Tchad a obtenu les financements nécessaires pour le lancement en 2014 des travaux de sa dernière section (445 km) tandis que le Niger s'apprête de son côté à entamer le tronçon frontières algériennes-Assamaka-Arlit sur une distance de 225 km. Le Mali, pays qui accuse le plus grand retard à cause de l'instabilité politique et sécuritaire, est en phases d'études et de l'obtention des financements pour les derniers 700 km séparant Timiaouine (frontière algérienne) de la ville de Gao, selon le CLRT. Le projet de la Transsaharienne est né dans les années 1960 à l'initiative de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) dans l'objectif de désenclaver les zones désertiques et la promotion des échanges commerciaux entre le nord et le sud du Sahara. Le CLRT est l'instance qui assure le suivi de la réalisation de la Transsaharienne.

Il regroupe six pays: Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria.

### ASSURANCES:

## Le chiffre d'affaires prévisionnel de la SAA a évolué de près de 12% en 2013

Le chiffre d'affaires de la Société algérienne des assurances (SAA) a connu une croissance de près de 12% en 2013 par rapport à celui de 2012 à 25,770 milliards DA (mds) selon les prévisions de clôture, a indiqué à l'APS son PDG, Lamara Latrous.

«La SAA a réalisé en 2013 en prévision de clôture 25,770 milliards DA (mds) de chiffre d'affaires soit une croissance de près de 12% par rapport à celui de 2012 et elle compte réaliser un bénéfice net de 2,1 md DA» a souligné M. Latrous.

Le bénéfice net était de 1,658 mds DA en 2012. Ce résultat sera porté à 2,644 mds DA en 2014, à 3,121 mds DA en 2015 et à 3,2 mds DA en 2016, soit une évolution moyenne de 16%, a-t-il ajouté. Ces résultats prévisionnels sur la période 2014-2016 proviendraient du chiffre d'affaires prévisionnel sur ces mêmes années estimé pour 2014 à 28,5 mds DA et en 2015 à 32 mds DA. En 2016, il sera de 36 mds DA en cadence moyenne d'évolution de près de 13%. Quant aux parts de marché de la SAA,

elle sont de 23% en 2013 dont 35% en assurance automobile, et elle sera de 26,44% en 2014, 27,26% en 2015 et 28,41 en 2016. La compagnie contribue aussi à la hausse du chiffre d'affaires du marché des assurances dans plusieurs branches comme en assurance CAT-NAT (catastrophes naturelles) avec un chiffre d'affaires de 1,750 mds DA réalisé par le marché en 2013. Environ un tiers de ce montant, soit 630 millions DA est réalisé par la SAA pour un nombre de contrats estimé à 199,697. Le chiffre d'affaires de 2013 est en évolution de 37% par rapport à 2012 lorsqu'il était de 458,313 millions DA. Sur 630 millions DA de primes collectées par la SAA, 263 millions proviennent des couvertures des biens immeubles industriels, 333 millions DA des couvertures des biens commerciaux et 33 millions proviennent de l'assurance de maisons individuelles. Le PDG ajoute que la compagnie a versé en indemnisation 14,5 mds DA dont 13 mds versés dans la branche automobile, soit une croissance de 8% par rapport à 2012.

### 5+5 - GENDARMERIE NATIONALE

## Volonté des pays de l'initiative 5+5 de développer la coopération multilatérale

Le chef d'état-major de la Gendarmerie nationale, le général Menad Nouba, a souligné hier à Alger la volonté des pays de l'initiative 5+5 de «développer la coopération multilatérale» dans le bassin de la Méditerranée occidentale dans les domaines liés à la sécurité et la défense. Dans son allocution d'ouverture du séminaire multinational sur «L'apport de la biométrie à la sécurité publique», le général Menad a indiqué que ce séminaire «vient renforcer notre volonté mutuelle de développer la coopération multilatérale dans le bassin de la Méditerranée occidentale, dans les domaines liés à la sécurité et à la défense, à travers le renforcement des activités de formations, de recherches et de partage des expériences et des expertises, comme c'est le cas aujourd'hui, à travers cette heureuse rencontre qui réunit nos experts autour du thème choisi». Ce choix, a-t-il dit, «découle de cette

même volonté de renforcer notre potentiel d'expertise scientifique et de savoir-faire pratiques afin de servir au mieux et de promouvoir la sécurité publique, tout en réduisant d'une manière irrémédiable les espaces de manœuvre où les faiblesses sont susceptibles d'être exploitées par les réseaux criminels spécialisés dans la criminalité sous toutes ses formes». «Notre intérêt est orienté, aussi, vers la sécurité civile dans le cas des catastrophes majeures, d'origine naturelle ou autre, où la mission humanitaire s'impose sur l'aspect sécuritaire s'inspirant du plus profond de sa vocation même, où la biométrie devient l'outil incontournable en matière d'identification des victimes», a ajouté le chef d'état-major de la Gendarmerie nationale. «Notre présence aujourd'hui confirme notre volonté de coopération au sein de cette initiative afin d'engager une réflexion collective autour de ce thème qui se

verra enrichi par l'expérience de chacun d'entre nous», a-t-il relevé. Il a ajouté que l'initiative 5+5 défense dans laquelle s'inscrit ce séminaire vise à renforcer la sécurité et la stabilité de nos pays par la consolidation du partenariat et de la coopération», soulignant que «l'Algérie est honorée aujourd'hui d'abriter cette rencontre dont le thème réaffirme la noblesse de la mission sécuritaire rapportée à la sécurité des personnes et des biens, élément essentiel de la stabilité et de la paix». Consacré au thème de «L'apport de la biométrie à la sécurité publique», ce séminaire «constitue un espace temps fort espéré par nos pays, qui nous invite à mobiliser nos potentiels institutionnels au service de la sécurité publique à travers l'identification du potentiel et des compétences accumulées par nos services respectifs dans le domaine de la biométrie» et l'étude, des opportunités de développer davantage, au service de la

sécurité publique», a précisé, en outre, le général Menad. «C'est l'occasion offerte à nos experts d'échanger leurs expériences particulières dans le domaine dont les champs d'application et le potentiel élevé de fiabilité le rangent au premier rang des outils de lutte et de prévention face à la mobilité croissante et au degré de plus en plus élevé de nuisance et d'atteinte à la sécurité publique qui tire profit de la globalisation et de l'instabilité, qui caractérisent certaines régions du globe, une criminalité qui ne cesse de prendre des aspects de plus en plus dévastateurs», a-t-il indiqué.

Le général Menad a exprimé le vœu que «cette rencontre puisse aboutir à des recommandations reflétant la ferme volonté d'agir en commun pour mettre le savoir capitalisé par nos institutions, au service de la sécurité de nos pays et de nos citoyens».

APS

## RÉUNION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME: Une occasion pour l'Algérie de réaffirmer son engagement à poursuivre ses efforts

L'Algérie réaffirmera lors de la 25<sup>e</sup> Session du conseil des droits de l'homme de l'ONU qui se tient à Genève (Suisse) son engagement à poursuivre ses efforts en matière de protection et de promotion des droits de l'homme.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra qui conduira la délégation algérienne réaffirmera l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts en matière de protection et de promotion des droits fondamentaux de l'homme, tout comme sa volonté de poursuivre la coopération avec les organes du Conseil dans la mise en œuvre des instruments juridiques auxquels elle est partie.

Le chef de la diplomatie algérienne, qui prendra part au segment de haut niveau de la session principale du Conseil, s'adressera à la plénière des droits de l'homme au cours de cette session qui se tient du 3 au 28 mars.

M. Lamamra évoquera la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement avant 2015, les progrès enregistrés dans les domaines notamment de l'aide conséquente à l'emploi des jeunes, la protection des droits de l'enfant et la promotion de la femme, y compris dans les assemblées élues. Il doit, en outre, faire état de la solidarité "active" de l'Algérie à l'égard de ses pays voisins ainsi qu'envers les peuples dont les droits

n'ont pas encore été satisfait. Cette participation est la première de l'Algérie, depuis son élection pour un nouveau mandat en novembre 2013, en tant que membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. L'Algérie a été élue membre du conseil avec 164 voix sur 193 pour un mandat de trois ans qui a commencé en janvier 2014. Le Conseil des droits de l'homme est un organe intergouvernemental subsidiaire de l'ONU qui compte six organes principaux. Les 47 pays membres, dont 13 africains, sont seuls habilités à voter ses projets de résolutions, le reste des Etats membres de l'ONU participent à ses sessions en tant qu'observateurs.

Trois sessions sont organisées chaque année (celle du mois de mars est la principale), toutefois des sessions extraordinaires peuvent être convoquées. Une centaine de ministres, le président tunisien et le vice-président de Colombie, prennent part à la présente session. L'Algérie avait déjà été élue membre pour 18 mois en 2006 du Conseil des droits de l'homme dont elle était membre fondateur en 2006. L'élection des nouveaux membres se fait au niveau de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le Conseil des droits de l'homme a été créé en remplacement de la Commission des droits de l'homme.

## ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN M. Yousfi invite les entreprises azériennes à participer aux projets de secteur de l'énergie et des mines

Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, a appelé hier les entreprises azériennes à participer aux appels d'offres dans les domaines des hydrocarbures et des mines lancés par l'Algérie, selon un communiqué du ministère.

À l'occasion d'une audience qu'il a accordée à Shabir Sharif Oglu Abdullayev, ambassadeur de l'Azerbaïdjan auprès de l'Algérie, avec résidence au Caire, le ministre a invité les entreprises azériennes à se rapprocher des opérateurs éco-

niques algériens, indique le ministère de l'Energie. Lors de cette audience, les deux parties «ont examiné les possibilités de développer des relations de coopération entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines», indique encore le communiqué. «Le secteur du pétrole et du gaz occupe une place très importante dans l'économie de l'Azerbaïdjan», rappelle-t-on de même source.

# ALGER

## Il tue froidement sa sœur

**Une lourde condamnation a été infligée au cours de son récent procès à Yahia âgé de 28 ans et résident à Alger. Ce jeune homme était accusé d'avoir donné la mort à sa sœur Ghania, âgé de 30 ans, divorcée.**

**A. Ferrag**

Un jour que Ghania est dans l'appartement avec un homme, son frère Yahia rentre à la maison. Des bruits bizarres lui parviennent de la chambre. Comme un fou, il pousse la porte, le spectacle qui s'offre à ses yeux lui prouve combien il s'est trompé sur sa sœur Ghania. Il est comme fou, le choc est trop grand pour lui. Pendant qu'il se rend à la cuisine et revient avec un couteau, l'amant a pu prendre la fuite.



L'accusé, arrêté par les éléments de la police judiciaire est inculpé d'homicide volontaire. Yahia, aveuglé par la colère, a poignardé à mort sa sœur.

L'accusé comparaît une année plus tard au tribunal criminel et déclare : « Je ne suis pas un assassin, j'ai surpris ma sœur dans un lit avec un homme, monsieur le président, je ne me rendais pas compte de ce que je faisais », dit-il les larmes aux yeux.

Le représentant du ministère public, outre, met en exergue l'acte « odieux » commis par l'accusé et re-

quiét la perpétruité, vu la gravité des faits. Auparavant, pour son dernier mot, le prévenu avait demandé à la cour d'être clément à son égard.

L'avocat de la défense demande d'alléger cette peine en prenant compte de l'état psychologique dans lequel se trouvait son client.

Après une heure de délibérations, le jury rendra son verdict : l'accusé, déclaré coupable, est condamné à la peine de 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire, conformément aux articles 254 et 255 du Code pénal.

## LE BARON DE L'ALCOOL CHUTE À AÏN DEFLA «10100 bouteilles alcoolisées saisies par la police»

Dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux, les éléments de police judiciaire relevant de la Sécurité de daïra d'El Abadia dans la wilaya d'Aïn Defla, viennent de mettre fin aux activités d'un baron de l'alcool notoirement connu par les services de police. Les policiers ont ainsi procédé à la saisie record de 10100 bouteilles d'alcool frelaté, entreposées au niveau d'un triport clandestin situé à la périphérie ouest de la ville d'El Abadia. Le tenant de ce dépôt, âgé de 51 ans, travaille avec son fils âgé de 27 ans. Ils sont originaires d'El Abadia. Les policiers ont réussi ce véritable coup de filet contre cette mafia de la contrebande grâce aux nombreuses plaintes et lettres de dénonciation avaient été adressées par les citoyens de la ville pour dénoncer les agissements de cet individu devenu un véritable danger moral pour la population et



pour la santé publique des citoyens. Après avoir pris toutes les procédures juridiques et les précautions de sécurité nécessaires, les forces de police se sont déplacées afin d'inspecter

la maison sur la base du mandat de perquisition délivré par le procureur général près la Cour d'Aïn Defla. Ils ont arrêté ce baron et son fils, et saisie ainsi 10100 boissons alcoolisées, trouvées dans la cave de sa maison et aussi une somme d'argent estimé à 72300 DA. Ce vendeur illégal de boissons alcoolisées transportait la marchandise dans son véhicule de type Toyota Helux et un camion de type Hyundai. Après l'achèvement de l'enquête, un fichier judiciaire a été édité contre eux sur la question du commerce illégal de boissons alcoolisées. Présentés devant le procureur général auprès de la cour d'Aïn Defla, ce dernier a ordonné leur mandant de dé- pôt.

## 156 autres bouteilles saisies à El Attaf

Une autre prise a été effectuée au niveau d'un village agricole dans la commune d'El Attaf à l'ouest du chef lieu de la wilaya d'Aïn Defla, où les éléments de police judiciaire d'El Attaf ont arrêté un autre vendeur illégal des boissons alcoolisées et réussi à saisir 156 bouteilles de différentes types, et ce, dans le cadre de ses efforts pour faire face au phénomène de la promotion des boissons alco-

lisées dans les zones urbaines illégalement. Il s'agit d'un homme âgé de 51 ans originaire du même village, présenté et mis sous mandat de dépôt par le procureur général du tribunal d'El Attaf. Ce marché est florissant mais représente un véritable danger pour la santé publique.

**Salim Ben**

## SUITE AUX DERNIÈRES INTEMPOÉRIES Des éboulements et des routes fermées dans plusieurs communes

Les citoyens du village Adrar situé à Iflissen, commune faisant face au littoral entre Tizgirt et Azeffoun, ont fermé le siège de la mairie et de l'état civil durant deux jours. Selon leurs représentants, les villageois reprochent au maire son attitude passive devant un entrepreneur qui refuse d'honorer ses engagements. En procédant à cette action d'envergure qui est la fermeture du siège de la mairie, ces derniers interpellent ce premier magistrat de leur commune pour qu'il fournit des explications sur le contrat avec l'entrepreneur en charge de la réalisation du bitumage de la route de leur village.

Selon plusieurs villageois, la route est aujourd'hui quasiment impraticable. Ce qui restait d'elle a été emporté par les dernières pluies qui se sont abattues sur le nord du pays durant la semaine écoulée. Selon les citoyens en colère, l'entreprise n'a procédé qu'à quelques petites insignifiantes retouches. Les travaux ont vite été interrompus et l'entrepreneur ne donnera plus signe de vie. Avant-hier donc, l'ire a atteint son summum suite aux dégâts causés par les pluies et qui ont causé d'énormes effondrements sur le chemin. Pour se faire entendre, les villageois prévoient de rééditer leur action la semaine prochaine.

Au chapitre des éboulements, c'est à Larbaâ Nait Iraten que la RN 15, chemin reliant leur commune à Aïn El Hammam a été coupée par un grand glissement de terrain. L'affaissement a été causé par les pluies diluviales tombées dans la nuit de samedi à dimanche. Malgré l'arrivée sur les lieux des services concernés, les automobilistes ont dû rebrousser chemin et contourner par Aït Agouacha. C'est la même ambiance dans la commune d'Aït Yahia où trois villages ont été coupés du monde suite aux glissements de terrain qui ont provoqué la fermeture des routes de Boushel, Aït Ziri et de Tougouni.

## 16 789

**interventions dans différents secteurs**

Durant la période du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 16 789 interventions dans les différents secteurs d'intervention pour venir aux boutes des appels de détresse donnés par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc.

Concernant les secours à des personnes, 10047 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1251 blessés traités par leurs secours médicalisés, avec 8588 évacuations sanitaires et 1864 interventions effectuées suite à 1021 accidents de la circulation ayant causé le décès de 48 personnes et 1224 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya de Ghadira avec 6 personnes décédées et 10 autres blessées prises en charge par leurs secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 6 accidents de la route.

En outre, leurs secours ont effectuée 810 interventions pour procéder à l'extinction de 483 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs, 4068 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3552 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

## 2273

**interventions en 24h**

Durant la période du 2 au 3 mars 2014 arrêté ce matin à 8h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2273 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par ces unités dont 4 accidents graves ayant causé le décès de 3 personnes et 1 autre blessée, traitée par les secours puis évacuée vers les structures hospitalières.

Par ailleurs, suite aux intempéries ayant prévalu durant les dernières 24h, les unités d'intervention de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions notamment des opérations de sauvetage et de secours à des personnes cernées par les eaux pluviales et 27 personnes ont été sauvées à travers les wilayas de Tiaret et Tissemsilt au niveau de leurs habitations ou coincées sur les routes à bord de leurs véhicules. Ces pluies torrentielles ont causé la mort à 2 enfants âgés de 7 ans et de 14 ans emportés par les crues des oueds notamment dans les wilayas de Mascara (oued Kassoul, commune Zelamta) et la wilaya d'Illizi (oued Tekhaméte, commune d'Illizi).

Plusieurs opérations d'épuisement d'eaux ont été effectuées par les secours pour l'aspiration des eaux pluviales infiltrées à travers les différentes quartiers et édifices publics dans les wilayas de : Tiaret, Béjaïa, Relizane, Tizi Ouzou et Tissemsilt.

7 effondrements partiels des habitations et écroulement des murs de soutènement ont été enregistrés durant cette période à travers les localités de Souk Ahras, Médéa, Tiaret, Relizane et Tissemsilt ayant causé la mort d'un enfant à Souk Ahras, âgé de 4 et des blessures à une femme (sa mère) traitée par nos secours puis évacuée vers l'hôpital local.

En outre, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 4 incendies urbains et industriels à travers les wilayas de Tiaret, Aïn Témouchent, Boumerdès, et Blida. Ces incendies ont causé des brûlures à une personne au niveau de la wilaya de Blida.

## LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE TERRAIN

# 4 300 infractions enregistrées dans le domaine durant le mois de janvier

La police de l'environnement a enregistré 4 305 infractions en janvier dernier, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn).

La Dgsn a enregistré 4 305 infractions, soit 2 514 liées à l'environnement et 1 791 autres à l'urbanisme, selon le communiqué, ajoutant que 2 641 rapports sur les différentes infractions ont été rédigés et transmis aux services compétents. Les mêmes services ont indiqué

qu'ils travaillaient, en collaboration avec les différents partenaires pour appliquer les lois et règlements dans le domaine de l'urbanisme et de la protection de l'environnement et pour lutter contre certains phénomènes qui ont un impact négatif sur l'environnement, l'hygiène, la santé publique et l'environnement, à la faveur des campagnes de sensibilisation qu'ils organisent régulièrement dans le but d'améliorer le cadre de vie.

## CONDUITES D'EAU ENDOMMAGÉES, ROUTES COUPÉES PAR DES GLISSEMENTS DE TERRAIN

### Plusieurs communes privées d'eau potable et des dizaines de villages enclavés

**Kamel Naït Ameur**

Les dernières averses tombées sur la wilaya de Tizi-Ouzou ont causé beaucoup de dégâts dans les infrastructures de base mais sans faire de victimes heureusement.

Elles ont mis également en lumière les failles dans la réalisation de ces projets comme les réseaux d'alimentation en eau potable et surtout les routes.

En effet, le réseau d'alimentation en eau potable a subi plusieurs dommages dans différents lieux. Selon les services de l'Algérienne des eaux, les plus importants dégâts ont été constatés sur le réseau alimentant les communes d'Azazga, Fréha, Timizart N'Sidi Mansour et Yakouren. Les conduites ont été endommagées par les eaux diluviennes au niveau de la localité de Taboukert située dans la commune de Tizi Rached.

Les services de l'ADE ont d'ailleurs, rapidement réagi, sur le terrain et dans un communiqué pour informer les populations que les réparations ne dureront pas moins de 72 heures. Les écoles, les centres de santé



et les administrations continueront, de leur côté, à être alimentés par des citerne.

Dans l'autre versant de la wilaya, ce sont les communes de Mizrana, Sidi Naamane et Makouda qui seront privées d'eau à cause des dégâts occasionnés aux stations de pompage située sur le cours du Oued Sébaou.

Les fortes pluies et la crue de la rivière qui s'en est suivie la nuit de dimanche à lundi ont emporté les stations et endommagé le matériel.

Ainsi, ce sont presque une cinquantaine de villages

qui seront privés d'eau durant la période nécessaire pour la réparation.

Les routes de leur côté ont subi des dégâts non moins importants. La route reliant Larbaâ Naït Iraten à Aïn El Hammam été coupée à la circulation par un gigantesque éboulement de terrain qui a emporté toute la chaussée.

Les citoyens ont dû contourner le chemin en question pour aller passer par Aït Agouacha. Aït Yahia, ce sont plusieurs villages qui ont été également coupés du monde à cause

des dégâts subis par les routes. Des glissements de terrain survenus au niveau des villages de Boushel, Aït Ziri et Tagounit étaient les plus importants.

Quelques jours auparavant, les failles dans la réalisation de plusieurs tronçons à Iflissen, dans la daïra de Tizgirt, ont poussé les populations du village Adrar à fermer le siège de la mairie pour exprimer leur colère. Les travaux réalisés par l'entrepreneur engagé n'ont pas été finis, ce qui a causé la rupture de la route à cause des glissements de terrain.

## HIER MATIN À 5H37 Tremblement de terre de magnitude 3,6 à Djelfa

Un tremblement de terre de magnitude 3,6 a été enregistré mardi matin dans la wilaya de Djelfa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et

géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse qui s'est produite à 05h37 locales, a été localisé à 14 kilomètres au nord-est de Djelfa, a précisé le centre.

## Décès du premier porteur d'un cœur artificiel autonome

Le malade qui avait bénéficié de la première implantation d'un cœur artificiel autonome est décédé dimanche, 75 jours après avoir reçu sa prothèse cardiaque, a annoncé lundi l'Hôpital européen Georges-Pompidou à Paris.

«Soixante-quinze jours après l'implantation du premier cœur artificiel bioprotéthique Carmat chez un homme de 76 ans souffrant d'une insuffisance cardiaque terminale, le malade est décédé le 2 mars 2014», a précisé l'hôpital dans un communiqué.

Les causes du décès «ne pourront être connues qu'après l'analyse ap-

profondie des nombreuses données médicales et techniques enregistrées», a-t-il ajouté. Conçu par la société française Carmat, le premier cœur artificiel autonome avait été implanté le 18 décembre dernier dans la poitrine d'un patient souffrant d'insuffisance cardiaque terminale.

Les autorités sanitaires françaises avaient donné leur feu vert fin septembre à une telle opération, une première mondiale, ouvrant de nouvelles perspectives à des malades condamnés par la rareté des greffons disponibles. Dans son communiqué, l'hôpital Georges Pom-

pidou précise que les médecins impliqués dans les soins «désirent souligner l'importance des premiers enseignements qu'ils ont pu tirer de ce premier essai clinique, concernant la sélection du malade, le suivi postopératoire, le traitement et la prévention des difficultés rencontrées».

Il salue également «la haute figure du malade» qui «pleinement conscient de l'enjeu, a, par sa confiance, son courage et sa volonté, apporté une contribution mémorable aux efforts engagés par les médecins pour lutter contre une maladie en pleine évolution».

## TEMPÊTE DE NEIGE DANS L'EST DES ETATS-UNIS :

### Annulation de milliers de vols

Une tardive tempête d'hiver a touché lundi l'est des Etats-Unis, avec son lot de neige, de pluies verglaçantes et températures glaciales, provoquant l'annulation de milliers de vols ainsi que la fermeture d'écoles et d'administrations. Les rues de la capitale fédérale Washington sont restées quasi désertes lundi, blanchies par la neige tombée sans interruption du milieu de la nuit jusqu'au milieu de l'après-midi.

En prévision des difficultés de circulation, les écoles de la ville et les administrations avaient annoncé dès dimanche soir qu'elles resteraient fermées pour la journée. Aucun bus ne circulait mais le métro fonctionnait normalement.

La météo nationale (National Weather Service) a constaté jusqu'à 25 centimètres de neige en Virginie occidentale, la ville de Washington étant elle tapissée d'un manteau de 8 centimètres.

Si la neige s'est arrêtée, elle ne devrait pas fondre immédiatement car les températures ne devraient pas dépasser les -7 degrés Celsius lundi, avec des rafales de vent jusqu'à 32 kilomètres par heure, et baisser jusqu'à -15 au lever du soleil mardi.

La tempête a touché une vaste zone s'étendant de l'Ohio (nord) jusqu'à l'Océan atlantique, y compris Baltimore et Philadelphie, ainsi que certaines zones du New Jersey (est).

New York était en revanche presque épargnée, touchée seulement par quelques flocons qui ne provoquaient pas de perturbations importantes. Cette nouvelle tempête de neige a provoqué d'importantes perturbations dans le trafic aérien. Si les pistes de l'aéroport international Washington-Dulles étaient ouvertes, de nombreux vols étaient malgré tout annulés. Le site spécialisé de surveillance du trafic aérien FlightAware.com comptabilisait lundi vers 16H00 (21h00 GMT) déjà plus de 2 800 vols annulés au départ ou à destination des Etats-Unis, et plus de 4 000 vols retardés. L'hiver est particulièrement rigoureux pour le nord-est des Etats-Unis, qui a déjà été touché par près d'une demi-douzaine de tempêtes de neige depuis le début de l'année.

## CHILI

### Alerte rouge dans la région de Bio- Bio à cause d'un violent incendie de forêt

L'Office national des urgences du Chili (Onemi) a décreté, lundi, l'alerte rouge dans la province de Bio-Bio, suite à un violent incendie de forêt qui s'est déclaré dimanche soir, dans le secteur de Nube, dans cette région du centre-sud du Chili. Selon les autorités locales, cette alerte rouge intervient pour protéger la réserve nationale de Nube contre les flammes qui s'y sont propagées dans la région rapidement à cause de vents violents et de hautes températures. Le feu a ravagé plusieurs hectares de bois dans la région, indique-t-on de même source.

Importants moyens ont été mobilisés par les pompiers et des éléments de la Corporation nationale forestière (Conaf) pour circonscrire le feu, ajoute-t-on.

## SNVI DE TIARET

**Objectif de production de plus de 1.800 semi-remorques en 2014**

La Société nationale de véhicules industriels (SNVI) d'Aïn Bouchekif (Tiaret) a mis au point un programme de production de 1.810 semi-remorques en 2014, a indiqué son directeur, Madani Cheikh.

Le même responsable, qui a exprimé son souhait d'établir un partenariat avec une société étrangère performante, a ajouté que 1.447 commandes sont en cours de satisfaction pour une valeur de 1,6 milliard DA, dans le cadre de ce programme.

Le plan d'action de la société permettra d'augmenter le nombre de travailleurs de 528 actuellement à 644 avant fin 2014, a-t-il indiqué.

L'entreprise a engagé également une opération de mise à niveau et de renouvellement de ses moyens de production. Une enveloppe financière de 1,7 milliard DA a été allouée par l'Etat comme subvention pour cette opération. La SNVI de Tiaret commence à retrouver ses capacités de production après sa séparation, en octobre 2013, avec son partenaire étranger (société française «BTK»), dont elle a racheté les actions, a indiqué M. Cheikh. Il a rappelé, dans ce sens, que l'entreprise avait connu plusieurs mouvements de protestation des travailleurs contestant la politique de gestion menée par le partenaire français qui détenait 60 % des actions. Le partenaire français avait notamment causé des pertes à la société pour ce qui est du versement des cotisations à la Caisse nationale de retraite (CNR) en 2012 et 2013, à la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) pendant cinq ans et au remboursement des créances auprès de fournisseurs locaux, a affirmé le directeur de la SNVI. Après résiliation du contrat avec son partenaire étranger, l'entreprise a réalisé une hausse de sa production, qui s'est élevée en cinq mois à 88 semi-remorques contre seulement 137 camions depuis le début du partenariat en 2008, a-t-il ajouté. Le directeur de la SNVI espère conclure un partenariat avec des sociétés allemandes qui disposent de technologies de pointe et de capacités nécessaires de mise à niveau. M. Cheikh a rappelé que la création de la SNVI de Tiaret est le fruit d'un partenariat algéro-allemand de 1975 jusqu'au début des années 1980. Le même responsable a souligné que grâce à l'expérience acquise auprès du partenaire allemand, la SNVI a pu concevoir 73 types de semi-remorques de différentes tailles et le développement de 404 produits, selon les commandes des clients. La SNVI d'Aïn Bouchekif a été créée en 1975 et son entrée en production a eu lieu au début des années 1980.

**Hommage à un grand homme et à un commis de l'Etat exceptionnel**

C'est avec beaucoup de tristesse que la communauté de la formation professionnelle a appris le décès de Mohamed Traïkia, ancien directeur de wilaya de la formation professionnelle dans plusieurs régions du pays. Il est décédé auprès de ses proches à El Khroub (Constantine), le 2 février 2014, des suites d'un arrêt cardiaque.

Mohamed Traïkia figurait assurément sur la liste des plus éminents ambassadeurs de sa profession. Que ce soit en qualité de directeur, ou d'expert-conseil, il a su démontrer sa rigueur, son intégrité et son dévouement dans toutes les sphères de sa vie professionnelle et personnelle.

Ce grand homme a été divisionnaire chargé de la santé, du travail et de la formation professionnelle dans la wilaya de Tizi Ouzou avant d'assurer la direction de la formation professionnelle dans les wilayas de Bordj Bou-Arréridj, Sétif et Annaba.

Tout au long de sa carrière, Mohamed Traïkia a agi comme un vrai commis de l'Etat et un homme de cœur et de principes : un homme remarquable.

Mouad B.

## ORAN

**69 hectares réservés à la construction de 5.000 logements**

Près de 69 hectares ont été réservés dans la localité de Aïn El Beida au sud-ouest du groupement urbain d'Oran à la réalisation de 5.000 logements, qui seront lancés prochainement comme première tranche du programme «AADL» pour la wilaya, a déclaré hier le directeur régional de l'Agence d'amélioration et de développement du logement.

Le choix du site répond aux critères correspondant aux exigences de ce type de projet nécessitant des structures de bases aussi importantes dont celles de



l'enseignement, de la santé et du commerce, a indiqué à l'APS M. Abdelouahab Se-nouci.

Basé sur une vision intégrée prenant en considération l'expérience de «AADL», ce projet apportera plus d'avantages, notamment sur le plan urbain

et pour le confort des habitants, a-t-il ajouté.

Pour la première tranche du nouveau programme, une société chinoise a été désignée pour l'étude et la réalisation du projet avec le concours de bureaux d'études algériens, a encore souligné le même

responsable.

Le site choisi pour cette tranche se trouve à proximité et en harmonie avec le projet structurant de la nouvelle ville qui sera concrétisée près de la commune de Misserghine, dans le cadre du prolongement urbain vers l'ouest du Groupement urbain d'Oran.

En parallèle, il est prévu le lancement d'une seconde tranche du nouveau programme AADL à Oran. Le nombre de logements qui seront réalisés pourront atteindre 5.000 unités, selon les prévisions de la dite agence. Un terrain d'assiette important sera réservé à cette tranche près de celui de la première à Aïn El Beida.

## GHARDAÏA

**Nouveau programme de 7.000 logements**

La wilaya de Ghardaïa vient de bénéficier d'un programme complémentaire de 7.000 unités de logements, toutes formules confondues, a annoncé hier à l'APS le directeur de la DLEP. Ce programme va inciter les acteurs locaux à œuvrer à la relance de l'économie locale, à réduire le déficit en logements, à renforcer l'offre en logements ainsi qu'à refaçonner le paysage urbain de la wilaya, a estimé M. Menguelati.

Dans ce programme, figurent 3.500 logements ruraux, 1.500 logements publics promotionnels (LPP), 1.000 logements sociaux et autant d'unités destinées au programme AADL, a précisé M. Mohamed Menguelati, lors d'une présentation des grandes lignes du nouveau programme notifié par le ministère de l'Habitat.

Les services de la DLEP s'engagent à accélérer la cadence de réalisation des différents programmes d'habitat, en vue de remédier aux différentes

distorsions du système urbain, de promouvoir l'habitat et de répondre au mieux aux attentes des citoyens de la wilaya, a assuré le directeur de la DLEP. Ce programme va inciter les acteurs locaux à œuvrer à la relance de l'économie locale, à réduire le déficit en logements, à renforcer l'offre en logements ainsi qu'à refaçonner le paysage urbain de la wilaya, a estimé M. Menguelati.

La wilaya de Ghardaïa accuse un manque «flagrant» d'outils et d'entreprises de réalisation performantes, pour la concrétisation des différents programmes d'équipements publics et de logements, a fait savoir le même responsable.

Il a assuré qu'un appel est lancé aux entreprises d'autres wilayas pour venir contribuer à la réalisation de ce

programme ambitieux qui devrait générer des milliers de journées de travail. La wilaya de Ghardaïa a également bénéficié, au titre du programme de 2014, de 30.000 parcelles destinées à l'auto-construction de logements individuels, avec une aide financière. Le programme de logements individuels, très prisé localement, va permettre, outre l'organisation et la promotion du foncier rural, à travers la création de nouveaux pôles d'habitats et villages, de réduire le déficit en logements et répondre aux besoins de l'accroissement de la population, selon la même source. Le lancement du programme va également contribuer à atténuer la tension sur le logement individuel et lutter contre les constructions insalubres et illicites.

**380 infractions liées à l'environnement et l'urbanisme enregistrées à Ouargla**

La police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la sûreté de wilaya de Ouargla a enregistré plus de 380 infractions durant l'année 2013, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

Ces infractions, dont 207 liées à l'environnement et 174 autres à l'urbanisme, sont en baisse «sensible» par rapport à l'année 2012 où on avait enregistré 488 infractions, 239 liées à l'urbanisme et 249 à l'environnement, selon la même source. Ces infractions portent notamment sur les dépôts anarchiques d'ordures ménagères et le non-respect des horaires fixés pour cela, le rejet des détritus de constructions, souvent en bordure de

routes, les constructions illicites ainsi que l'atteinte aux biens collectifs immeubles, a-t-on précisé. Le service de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, en collaboration avec les services techniques, veille à l'application de la loi en procédant à l'établissement des procès-verbaux à l'encontre des contrevenants et leur traduction en justice, afin de mettre fin aux pratiques négatives de certains citoyens qui altèrent le visage des villes. La radio locale de Ouargla a pris part à cette initiative de protection de l'environnement et de préservation de l'image des villes, à travers un programme de sensibilisation avec la participation de citoyens.

Un village touristique, doté d'une capacité d'accueil de 1.000 lits, sera réalisé au niveau de la zone d'expansion touristique (ZET), «Cap Ivy» de la localité Benabdellek Ramdan, à l'est de Mostaganem, a-t-on appris de la direction du tourisme et l'artisanat.

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a validé dernièrement ce projet, inscrit dans le cadre de l'investissement privé qui sera réalisé sur une superficie de 7 ha à Sidi Maâmar.

Un permis de construire sera délivré au propriétaire du projet dans les prochains jours et les travaux seront entamés dans un délai de 30 jours,

**TOURISME  
Construction d'un village touristique à Mostaganem**

ajoute-on de même source. Cet investissement touristique, premier du genre dans la partie est de la wilaya, a été intégré au titre du plan d'aménagement touristique de la ZET de «Cap

Ivy», une région qui recèle des plages et espaces forestiers vierges. Ce village touristique comprendra un hôtel de 4 étoiles de 452 chambres dont 30 suites, une résidence touristique de 112 appartements, 30 bungalows et quatre restaurants d'une capacité de mille personnes. Le village comprend également trois piscines, une salle de soins en thalassothérapie, deux terrains de sport, un théâtre de plein air (1.000 places), une salle de conférences (1.000 places) et des locaux commerciaux, entre autres.

APS

# CONSTANTINE

## Le viaduc Transrhumel sera réceptionné en avril prochain



**Le viaduc Transrhumel, dont les travaux de construction au centre de Constantine, ont atteint un taux d'avancement de «95%», sera réceptionné à l'occasion de la célébration du mois du Savoir, en avril prochain, a indiqué mardi le wali Hocine Ouadah.**

En visite de travail sur le chantier de réalisation de cet ouvrage d'art, à la silhouette duquel les constantinois commencent à s'habituer, M. Ouadah a précisé que les travaux avancent de manière «satisfaisante» par rapport à la taille du projet et aux difficultés techniques liées à sa réalisation.

Cet imposant ouvrage d'art, devant relier les deux rives de l'Oued Rhumel,

depuis la place de l'ONU jusqu'au plateau d'El Mansourah, permettra de fluidifier la circulation dans cette zone où d'interminables embouteillages sont continuellement observés, a souligné le chef de l'exécutif de la wilaya. Rappelant l'importance de ce projet au double plan «esthétique et technique», le même responsable a indiqué que ce viaduc «revêt une importance capitale dans le sillage

des préparatifs de la manifestation grandiose 'Constantine Capitale 2015 de la culture arabe'. Le lot «route», d'une longueur totale de 4,4 km, complétant cet ouvrage d'art en réalisation par un groupe brésilien, sera entièrement achevé «avant le lancement de la manifestation culturelle attendue en 2015», a affirmé, de son côté, le directeur de wilaya des travaux publics, Djamel Bouhamed.

## L'artisanat redresse la tête

Un riche programme de formation et d'animation sera mis en œuvre «dès cette année» à Constantine, afin de promouvoir l'artisanat et sauvegarder les métiers traditionnels, notamment ceux en voie de disparition, a indiqué lundi à l'APS M. Nasreddine Benarab, directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), organisatrice de cette action. Ce programme, financé par le Fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel

(FNPAAT), porte en particulier sur l'organisation d'une formation régionale en dinanderie d'art, encadrée par des maître-artisanas de l'Association des dinandiers de la wilaya de Constantine, a-t-il déclaré, soulignant que cette opération «vise à développer et à valoriser un savoir-faire ancestral» et à «enrichir les gammes de produits existants pour répondre aux besoins des marchés local et national». Des stages de formation en faveur des déte-

nus, destinés à leur future réinsertion dans la société sont également prévus au titre de ce programme qui prévoit aussi l'organisation, pour la première fois, d'une «formation régionale» sur la fabrication de la «Djouzia», une friandise à base de miel et de noix, très appréciée et qui fait la réputation de la ville de Constantine.

S'agissant du volet animation, il sera notamment marqué par l'organisation de nombreux salons et expositions de différents métiers

artisanaux, destinés à choisir les meilleurs produits devant être retenus pour une participation officielle à la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a ajouté le même responsable. L'été 2014 sera particulièrement fertile en activités avec l'organisation, en juin prochain, de la 13ème édition du traditionnel salon national de la dinanderie qui verra la participation d'artisanas de plusieurs wilayas du pays, a ajouté M. Benarab.

# ORAN

Une cinquantaine de spécialistes venus de six pays arabes, outre leurs homologues algériens, sont attendus au colloque international sur le thème «le discours féminin et la culture arabo-musulmane contemporaine», prévu mardi à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Les participants à cette rencontre de trois jours débattront du concept de «la féminité dans le discours et les cultures mondiales en général et musulmanes et algérienne en particulier» et mettront la lumière sur les combats menées par les femmes dans les domaines de la créativité intellectuelle et du développement de la société, a-t-on indiqué.

Des chercheurs tenteront de répondre à plusieurs questionnements sur l'in-

## Plusieurs spécialistes au colloque international sur «le discours féminin et la culture arabo-musulmane contemporaine»

fluence de l'environnement politique, social et culturel sur le discours féminin et le rôle des mouvements féminins dans le monde contemporain.

Le statut de la femme à l'ère de la mondialisation, les inégalités entre les sexes seront également au centre des débats.

Le programme de ce colloque, organisé par le département de philosophie en collaboration avec les laboratoires «philosophie: sciences et développement en Algérie» et «valeurs et mutations politiques en Algérie» de l'université d'Oran, prévoit cinq séances abordant «le concept de l'écriture féminine», «les moudcharidat religieuse en Algérie», «les préoccupations des femmes dans les films et la presse dans le monde arabe», «les droits

de la femme dans le discours religieux», «les contraintes culturelles de la femme entrepreneur en Algérie» et «les perspectives de l'écriture féminine».

En outre, cinq ateliers traiteront des origines du discours féminin, de la femme dans le discours religieux, des perspectives du discours féminin dans la culture arabe et la féminité et la mondialisation.

A l'occasion, une caravane scientifique se rendra aux centres culturels islamiques de Sidi Bel-Abbès et de Aïn Témouchent et Mascara pour animer des communications sur la même thématique. Une cérémonie pour honorer un nombre de femmes sera organisée au siège de la wilaya d'Oran.

**Mme Bendjaballah souligne la nécessité d'investir dans les produits de beauté naturels**

La ministre de la Solidarité et de la Famille et de la Condition féminine, Souad Bendjaballah a souligné lundi à Alger, la nécessité d'investir dans les produits de beauté naturels (BIO).

«On voudrait investir dans des produits de beauté naturels qui étaient utilisés par nos mères, afin de valoriser ces moyens qui s'inscrivent dans notre culture», a précisé Mme Bendjaballah en marge de l'inauguration de la 10e édition du salon international de la femme «EVE 2014» au palais des Expositions (Safex - Alger). Il s'agit, a-t-elle expliqué de fabriquer des produits de beauté en utilisant les moyens de beauté naturels utilisés par nos mères, telles que, le henné, le siwak, le harkousse, les huiles et certaines plantes et pierres utilisées dans le domaine de beauté.

Mme Bendjaballah a proposé dans ce contexte, d'impliquer plus les femmes rurales pour développer ces produits par la création des micro activités dans le cadre de l'Agence nationale de gestion de micro-crédit (Angem). Elle a ajouté que 64% des activités créées dans le cadre de l'Angem sont réalisées par les femmes, insistant sur l'importance d'orienter une partie de ces femmes vers la création des micro-activités dans le domaine de beauté et de confort. Le salon «EVE 2014» est une manifestation dédiée à la beauté et le bien-être de la femme vise à exposer les différentes gammes des produits de beauté proposés à la vente au grand public. Quelque 140 exposants, nationaux et étrangers établis en Algérie, exposent leurs produits et présentent leurs services destinés à la femme, durant cet événement initié par Word Trade Center Algérie (Wcta). Ce salon s'étale sur plusieurs stands pour exposer des produits liés aux domaines de la femme, dont ceux de beauté et d'hygiène féminine, des meubles et produits de salons de coiffure, et instituts de beauté. Il s'agit également des parfum et cosmétiques, des produits électroménagers, de décoration et du lingé de maison ainsi que des produits d'entretien et des bijoux. Cette exposition vente qui se poursuivra jusqu'au 8 mars s'inscrit dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme. En marge de l'exposition, l'organisateur a dégagé des espaces vue d'abriter des activités programmées à cette occasion, tels que des ateliers et des conférence-débats autour des thèmes liés au monde de la femme.

## Décès du poète palestinien Ibrahim Mohamed Salah

Le poète palestinien Ibrahim Mohamed Salah, connu sous le pseudonyme d'«Abou Arab» est décédé dimanche à Horns, en Syrie, à l'âge de 83 ans, des suites d'une longue maladie, rapportent les médias palestiniens.

Surnommé également de «poète de la révolution palestinienne», Abou Arab a laissé, durant son long parcours, près de 300 œuvres, entre chansons et poésies reprises par les Palestiniens dans différentes circonstances. Né en Galilée (nord de la Palestine) en 1931 dans le village «Echadjara», Abou Arab a vécu dans un perpétuel déracinement dû à la politique d'expropriation des Palestiniens pratiquée par l'occupant israélien, s'exilant successivement à «Kafr Qenna», «Ar-rabet El Bettouf», puis au Liban avant d'étrailler domicile en Syrie. Nommé responsable de la chanson populaire à la radio «Sawt Filastine» (La voix de la Palestine), le poète a fondé en 1980 sa première troupe musicale, «Firkat Filastine li Ettourath Echaâbi» (Troupe palestinienne pour le patrimoine populaire), avant de la rebaptiser «Firkat Naji Al Alb», en hommage au célèbre caricaturiste palestinien, assassiné en 1987. Après une absence de 64 ans, Abou Arab est revenu en Palestine pour participer à différentes manifestations culturelles. «Heddi ya bahr» (Calme toi ô mer) figure parmi les chansons célèbres qui marquent le riche parcours d'Abou Arab - inhumé lundi - et que les palestiniens affectionnent en particulier.

APS

# 5 ALIMENTS QUE VOTRE DENTISTE NE MANGE PAS

Pour éviter les caries et préserver la bonne santé des dents, nous savons qu'il faut éviter les bonbons. Mais certains aliments sont également des ennemis pour vos dents.

## Les muffins, cookies et autres petits gâteaux

Les bactéries présentes dans la bouche transforment tous les sucres en acide. Or, dès que votre salive devient acide, elle dissout le calcium présent dans l'émail dentaire : c'est ce qu'on appelle la déminéralisation. À la longue, vous finissez par perdre un nombre suffisant d'éléments structurants dans vos dents pour qu'il s'y produise... une carie ! C'est pourquoi les bonbons ne sont pas les seuls sucres à bannir de votre alimentation. Mais si vous ne pouvez pas vous empêcher de craquer pour un petit gâteau à l'heure du goûter, buvez ensuite un grand verre d'eau.

## Les sodas

Vous dites qu'un soda light, donc sans sucre, ne peut pas être mauvais pour vos dents ? Que nenni ! Un soda reste un soda, donc une boisson dont l'acidité équivaut à celle d'un jus de citron ! Aussi, pour éviter que la boisson ne reste trop longtemps en contact avec l'émail de vos dents, buvez-la avec une paille. Idéalement, il faudrait même boire un verre d'eau tout



de suite après avoir terminé votre canette de soda ! Mais surtout, ne jamais se laver les dents dans l'heure qui suit car l'émail, déjà fragilisé par l'acidité du soda, risque de s'abîmer encore plus.

## Les fruits séchés

Les fruits séchés sont, certes, d'excellents coupe-faim, mais ils ont tendance à rester collés sur les dents. Or, dès que

quelque chose colle à vos dents, votre salive n'a plus accès à cette surface pour neutraliser l'acide ou la reminéraliser, et vous perdez du calcium. Si vous devez manger un aliment qui entre dans cette catégorie, brossez-vous les dents après.

## Le pain de mie

Le pain de mie (et les féculents) joue aussi un rôle dans l'apparition des caries. Quand les amidons du pain se mélangent à l'amylase, un enzyme de la salive, il se forme un bain acide qui érode l'émail et rend les dents plus exposées. Par ailleurs, manger du pain trop mou entraîne une perte de densité osseuse au niveau de la mâchoire.

## Le café

Associé à la caféine, le sucre que vous mettez dans votre café se transforme en véritable agresseur pour l'émail de vos dents car son acidité est renforcée par la caféine. En revanche, le thé, lui, est une boisson excellente pour lutter naturellement contre les caries. La présence d'antioxydants agit efficacement contre la formation de la plaque dentaire et aide à lutter contre les attaques des bactéries.

## Orthodontie : comment limiter les risques de carie

Lorsqu'un enfant doit porter un appareil, les risques de caries augmentent car les bagues favorisent l'accumulation de débris alimentaires. Les conseils d'hygiène du Dr Edith Lejoyeux, de la Fédération française d'orthodontie.

Quel que soit l'âge du patient qui entreprend un traitement d'orthodontie, et quel que soit le type d'appareil (amovible ou fixe), l'hygiène buccale doit être une préoccupation constante. Si l'hygiène est mauvaise ou le brossage insuffisant, il y a risque de voir apparaître sur les dents de petites plages blanchâtres, qui sont des zones de déminéralisation. Si le processus continue, ces plaques de déminéralisation, indélébiles et disgracieuses, se transforment en caries.



## Frotter les dents et la gencive

Toutefois, si le traitement orthodontique est bien conduit et que les règles d'hygiène sont respectées, il n'y a pas de risque accru de caries. Quelques gestes permettent de limiter les risques :

- Les attaches que les orthodontistes utilisent actuellement sont miniaturisées, ce qui rend le brossage plus facile. Mais il faut penser à frotter non seulement les dents mais aussi la gencive.

- Il faut utiliser une brosse à dents «orthodontique» avec, en plus, des brossettes interdentaires et surtout faire des détartrages réguliers en cours de traitement.

- L'utilisateur d'un révélateur de plaque dentaire permet de visualiser les zones mal brossées.

- Avant le traitement, demandez à votre orthodontiste de coller les bagues avec un ciment comportant du fluor «relargable».

Enfin, n'oubliez pas de faire un contrôle de carie tous les 6 mois chez votre dentiste habituel, en plus de votre traitement d'orthodontie.

A long terme, le traitement orthodontique a même un effet de «prévention des caries» car il permet souvent de prendre de bonnes habitudes d'hygiène. En outre, l'alignement obtenu favorise un meilleur brossage : il n'y a plus de recoins inaccessibles.

## Deux brossages par jour c'est suffisant

Se brosser les dents deux fois par jour seulement : c'est la nouvelle recommandation de l'Union française pour la santé bucco-dentaire (Ufsbd) dévoilée en exclusivité ce matin sur l'antenne de RTL. Depuis 10 ans, les dentistes ne cessaient de répéter qu'il fallait se brosser les dents au moins trois fois par jour pour conserver des dents en bonne santé. Une recommandation suivie par seulement un Français sur quatre. L'Ufsbd a donc décidé de revoir ses préconisations et de les adapter à notre mode de vie : dorénavant, ce sont deux brossages quotidiens (matin et soir) qui sont recommandés car la plaque dentaire met 12 heures à se former. Mais ne croyez pas vous en tirer à bon compte : un brossage de moins c'est une chose. Mais les dentistes insistent sur la durée du brossage :

celui-ci doit durer au moins deux minutes à chaque fois (et non entre 43 et 50 secondes comme c'est le cas aujourd'hui pour la plupart d'entre nous) et chaque soir, il faut compléter le brossage avec un passage de fil dentaire ou un jet d'hydropulseur. Pour remplacer le brossage des dents du midi, peu pratique quand on travaille, l'Ufsbd recommande de mâcher un chewing-gum sans sucre après le repas. Le fait de mastiquer du chewing-gum va permettre de produire une salive plus chargée en bicarbonate donc plus apte à lutter contre les attaques acides des aliments et notamment des sodas. Pour optimiser les deux brossages quotidiens, l'Ufsbd recommande également de passer à la brosse à dents électrique car celle-ci est plus efficace qu'une brosse à dents manuelle pour



éliminer la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives.

## Comment réparer vos gencives abîmées ?

Quand on a un sourire qui découvre beaucoup les dents, l'état des gencives se remarque. Il doit donc être impeccable. Comment faire quand nos gencives sont légèrement abîmées ?

### Gencives: un détartrage approfondi

Des gencives saignent un peu lors des règles, c'est banal. Mais si cela se produit à chaque brossage et que les gencives restent rouges, c'est une inflammation qui fait le lit de la maladie parodontale. Avec le risque, quelques années après, que les gencives remontent et que les dents se déchaussent.

Si vos gencives sont en permanence rouges et gonflées, le détartrage de base que vous propose votre dentiste ne suffit pas. Un geste plus profond, qui consiste à aller nettoyer sous les gencives, est nécessaire. Prévoir en général deux à quatre séances, sous anesthésie locale.

Avantage : Ce n'est pas une partie de plaisir, mais c'est la seule façon d'assainir les gencives malades qui, en plus d'être «voyantes», risquent à terme de ne plus maintenir correctement les dents.

Gencives: quand elles sont rétractées

Si les gencives se sont rétractées, elles ne redescendent plus toutes seules. La solution : combler le manque par des lambeaux d'assainissement. Pratiqué sous anesthésie locale, ce geste s'effectue en deux temps : on décolle la gencive, puis on introduit dessous du tissu conjonctif prélevé dans le palais. Les fils sont retirés au bout de huit jours. Il ne faut surtout pas fumer car cela retarder la cicatrisation. Cette chirurgie n'est possible que sur un terrain sain, ou trois mois après l'élimination de la plaque gingivale par un détartrage profond.

Avantage : Le résultat est esthétique. Un gain de plusieurs millimètres peut être obtenu.

### Soyez le maquillage des lèvres

Un joli sourire, c'est aussi des lèvres charnues et bien dessinées. Pour les colorer à votre avantage, vous pouvez :

- Ourler avec un crayon couleur peau celles qui sont un peu minces ;

- Choisir un gloss bien brillant pour optimiser leur volume ;

- Eviter le rouge à lèvres brûlant ou orange si vos dents sont jauni, ces deux couleurs accentuent ce défaut ;

- Préférer un rouge brillant et soutenu pour les faire paraître plus blanches.

### Quand il faut remodeler

Un brossage trop énergique pendant des années, avec une brosse trop dure, peut entraîner une rétraction des gencives vers la base des dents.

La solution : un remodelage gingival. Il consiste à découper une bande de gencive et à l'allonger de quelques millimètres. Un geste effectué, sous anesthésie locale, au cabinet d'un spécialiste. Mais si la gencive manque entre les dents, aucune technique de greffe n'est possible. Seule solution : utiliser un artifice prothétique pour rendre les dents plus larges.

# Fatigue : et si cela venait de vos dents ?

*Avec les milliards de bactéries qu'elle contient, la plaque dentaire ne se contente pas d'abîmer dents et gencives. Elle peut aussi être source de fatigue. Une raison de plus pour l'éliminer régulièrement.*

### Attention à la plaque dentaire

Eh, oui, la plaque dentaire peut fatiguer ! D'ailleurs, certains sportifs effectuent régulièrement des détartrages pour conserver de bonnes performances. "En faisant enlever les milliards de bactéries qui peuvent envahir leur bouche, ils retrouvent des défenses immunitaires plus efficaces, moins concentrées sur une seule partie du corps", explique le Dr Bochin, dentiste.

Naturellement, la plaque dentaire est surtout responsable d'ennuis au niveau du parodonte, nom donné à l'ensemble des tissus qui soutiennent la dent.

### Éliminer le tartre à la maison

Le tartre, un dépôt incolore et extrêmement collant, se forme nuit et jour à partir de la salive. On en trouve principalement derrière les incisives inférieures, à la sortie des canaux des glandes salivaires sous-maxillaires et sublinguales. Il s'accumule aussi sur les prothèses et les appareils dentaires. Les bactéries fixent le calcium de la salive, il se calcifie peu à peu pour former la plaque dentaire. Différents pigments contenus dans les boissons (thé, café), les aliments (myrtilles) et le tabac (nicotine) peuvent la colorer.

### Un brossage régulier deux fois par jour

Ces brossages quotidiens limitent la formation du tartre. Mais le chewing-gum sans sucre peut ponctuellement le remplacer. Les poils de la brosse doivent être suffisamment souples pour se plier et atteindre le sillon gingival. Si vous utilisez une brosse électrique, n'appuyez pas trop fort ni trop longtemps : l'émail risque de s'user.

Le brossage peut être complété par l'emploi d'un hydroulseur, un jet dentaire qui envoie de l'eau et de l'air entre les dents, sous les gencives (en vente en pharmacie). Bros-



settes interdentaires et bains de bouche sont réservés aux patients qui souffrent de maladies parodontales.

### Attention à vos gencives

Si vos gencives deviennent rouges et gonflées, saignent facilement, vous souffrez de gingivite, une inflammation.

Avec un détartrage chez le dentiste et un brossage quotidien efficace - au moins trois minutes - le mal disparaîtra. Sinon, vous risquez une parodontite : des poches remplies de plaque dentaire se forment entre la dent et la gencive. Il faut alors gratter la racine le long de ces dépôts, sous anesthésie locale. La parodontite peut provoquer des complications à distance chez les personnes fragiles, car les bactéries passent dans le sang. Celles-ci peuvent entraîner des réactions inflammatoires,

être la cause de tendinites ou de rejets de greffe osseuse, au niveau de la hanche ou du genou. Autre conséquence possible : des infections graves chez les porteurs de valves cardiaques artificielles.

### Pourquoi soigner la parodontite

Une parodontite non traitée peut aboutir à un déchaussement des dents. Seul un curetage des racines en profondeur (surfâge radiculaire) est en mesure d'arrêter la progression de la maladie, mais l'os atteint ne repoussera pas. Si ce geste chirurgical n'est pas effectué, la dent devra être remplacée. Pour éviter ces désagréments (esthétiques et financiers), il est impératif de respecter les règles d'une bonne hygiène dentaire et de consulter son dentiste une fois par an.

# Dents : les nouvelles techniques pour un beau sourire



duct blanchissant (peroxyde d'hydrogène) dans cette gouttière. Vous devrez la porter quelques heures ou il accentuera les effets en passant un laser sur votre gouttière. Les jours suivants, vous devrez continuer à porter cette gouttière. Un traitement long et surtout très coûteux à réservé si vos dents sont très colorées.

### Quelques précautions d'usage

- Avant d'utiliser des kits de blanchissement maison, veillez à ce qu'aucune de vos dents ne soit abîmée ou dévitalisée. Si le produit coule dans une fissure de la dent, cela risque d'être douloureux.

- Après un blanchissement dentaire, veillez à éviter les produits "colorants" comme café, thé, betteraves...

- Si vous ressentez des brûlures aux gencives ou si vous devenez plus sensible aux sensations de chaud/froid, espaces le traitement.

## PRÉSIDENTIELLE

EN GUINÉE:

## Le président de transition ne sera pas candidat

Le président de transition de la République de Guinée Bissau, Manuel Serifo Nhamadjo, a annoncé lundi qu'il ne se présentera pas à l'élection présidentielle que son pays compte organiser le 13 avril prochain.

«Je ne serai pas candidat à la présidentielle et je demande à tous mes partisans de me comprendre», a dit M. Nhamadjo, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse, coupant ainsi court devant certaines rumeurs persistantes au sujet de sa supposée candidature aux commandes de son pays.

Et de poursuivre qu'il s'agit d'une question de principe. «J'ai signé un pacte de transition que je dois respecter. Je resterai au palais présidentiel jusqu'à l'investiture du nouveau chef de l'Etat qui sera élu, et je lui passerai le témoignage», a-t-il relevé. M. Nhamadjo a fait savoir également que tout sera mis en oeuvre pour que les prochaines élections se déroulent «dans de bonnes conditions», réitérant, par la même occasion, son engagement à servir de garant de la paix et de la stabilité.

Selon un décret officiel, les postulants potentiels ont jusqu'au 5 mars courant pour déposer leurs dossiers de candidature auprès de la Cour suprême, laquelle devra ensuite se prononcer sur leur validité. En prélude à ces élections générales, il est prévu à ce que la campagne électorale démarre la 22 mars pour durer jusqu'au 11 avril prochain.

Il est à rappeler que l'ajournement des élections générales en Guinée Bissau au 13 avril prochain, est le troisième du genre, après que la date de ce scrutin fut fixée, dans un premier temps, au 24 novembre dernier, avant d'être reportée, une seconde fois, au 16 mars courant.

Ces élections présidentielles et législatives auraient dû avoir lieu, au plus tard, un an après le coup d'Etat du 12 avril 2012, qui avait renversé le régime du Premier ministre Carlos Gomes Junior.

Manuel Serifo Nhamadjo avait été nommé président intérimaire le 11 mai, et formé son premier gouvernement une dizaine de jours plus tard, avec pour but notamment d'organiser des élections générales en Guinée Bissau. Les dirigeants de transition avaient accepté de ne pas se porter candidats aux scrutins.

## RDC

## La MONUSCO appelle les rebelles de l'ADF à déposer les armes

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), Martin Kobler, a exhorté lundi les derniers combattants du groupe rebelle l'Alliance des forces démocratiques (ADF), à déposer les armes.

«J'exhorter les derniers combattants de l'ADF à déposer les armes immédiatement et à se rendre dans les camps de la Monusco» a déclaré M. Kobler, qui est également chef de la Monusco, dans un communiqué de presse.

La Monusco a intensifié la lutte menée contre les rebelles de l'ADF en engageant ses hélicoptères de combat. Cette intervention s'inscrit dans le cadre du soutien global apporté par la Monusco aux Forces Armées de la RDC (Fardc) depuis le début de l'Opération Sankola 1 contre les rebelles de l'ADF.

«Cette opération d'une grande précision nous permet de réaliser un objectif clair : mettre fin aux attaques récurrentes des ADF contre les populations civiles», a ajouté M. Kobler.

La Monusco a affirmé qu'elle restait déterminée à utiliser tous les moyens à sa disposition pour apporter sa protection à toutes les populations qui continuent à vivre sous l'oppression de groupes armés, ajoute le communiqué.

APS

L'Algérie et le Mali sont convenus, à l'issue de la 1<sup>re</sup> session du Comité bilatéral stratégique sur le nord du Mali tenue lundi à Alger, de poursuivre leurs efforts pour créer un «front uni» contre les menaces à la sécurité des deux pays.

## ALGÉRIE-MALI:

## Un «front uni» contre les menaces à la sécurité des deux pays

«Les deux pays sont convenus de continuer à conjuguer leurs efforts pour créer un front uni contre les menaces à la sécurité des deux pays, notamment le terrorisme, le trafic de drogue et le crime organisé», indique un communiqué commun sanctionnant cette session.

Le Comité bilatéral stratégique sur le nord du Mali s'est réuni dimanche et lundi sous la co-présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et du ministre malien de la Réconciliation nationale et du développement des régions du Nord, Cheick Oumar Diarra.

À cours de la réunion, les deux parties ont passé en revue les récents développements de la situation au Mali et particulièrement dans les régions du Nord aux plans sécuritaire, politique, économique et humanitaire. La partie algérienne a réitéré sa satisfaction pour l'évolution «positive» de la situation au Mali aux plans politique et institutionnel.

L'Algérie a, également, fait partie de son appui aux réformes engagées par le gouvernement malien pour consolider la pratique démocratique et l'Etat de droit, l'a encouragé à intensifier et accélérer le processus de réconciliation nationale en cours et exprimé sa disponibilité à apporter son assistance en la matière.

Se référant à la feuille de route de sortie de crise présentée par le gouvernement malien et dans laquelle ce dernier réaffirme son appui aux discussions exploratoires engagées sous l'égide de l'Algérie, les deux parties se sont félicitées du processus de consultations exploratoires lancé par l'Algérie pour rapprocher les vues des mouvements du Nord dans la perspective de l'ouverture du dialogue inter-malien tant attendu.

La partie algérienne a informé son homologue malien des résultats des consultations exploratoires engagées sous ses auspices pour réunir les conditions de succès d'un dialogue inter-malien inclusif. Jugeant cette première étape de «positive et prometteuse», la partie algérienne a également exposé les éléments envisagés pour la prochaine étape.



La partie malienne a remercié, pour sa part, l'Algérie pour sa solidarité fraternelle et pour sa contribution multiforme et adaptée aux efforts de règlement de la crise politico-sécuritaire qui a secoué le Mali au cours des deux dernières années.

Elle a demandé à la partie algérienne de poursuivre ses bons offices, dans le cadre des consultations exploratoires, pour permettre le lancement rapide du dialogue inter-malien de nature à contribuer à la réalisation de la réconciliation nationale entre tous les Maliens et à la restauration définitive de la paix et de la stabilité durable du pays.

Les deux parties appellent les partenaires internationaux à appuyer soutien et appui à ces efforts de manière à permettre de mener à bien ce «processus complexe».

«Celui-ci doit être inclusif, comme souhaité par les Maliens eux-mêmes et par la communauté internationale et se dérouler dans la transparence et la bonne foi», souligne le communiqué commun. Les deux parties sont convenues de maintenir leur concertation sur la situation au nord du Mali à l'occasion des réunions des autres mécanismes bilatéraux de concertation prévues prochainement.

Elles sont convenues de poursuivre leurs efforts en vue d'intensifier leur concertation et de renforcer la coordination de leurs actions au sein du Comité bilatéral stratégique. Elles sont convenues également de mettre à profit ce mécanisme en tant que cadre idoine d'appropriation de la gestion des problèmes dans cette région et pour organiser l'échange d'expériences et d'assistance en matière de réconciliation nationale. Le Comité a tenu sa première réunion depuis sa création conformément à une décision prise par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta, lors de la visite d'amitié et de travail effectuée par le chef d'Etat malien en Algérie les 18 et 19 janvier 2014. Le Comité, qui traduit la volonté politique des deux chefs d'Etat de bâtir une relation spéciale basée sur un partenariat stratégique, assure le suivi et la mise en œuvre de mesures de nature à contribuer au règlement pacifique des problèmes du nord du Mali, dans toutes leurs dimensions. Le Comité, dont la deuxième réunion se tiendra au cours de la première semaine du mois d'avril prochain, œuvre aussi à la réunion des conditions de consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans toute la région du Sahel.

## CENTRAFRIQUE - FRANCE

## La perspective d'une opération ONU en Centrafrique «largement partagée»

Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian a estimé lundi que la perspective du déploiement d'une opération de maintien de la paix de l'ONU en Centrafrique «est aujourd'hui largement partagée».

«La perspective du déploiement d'une opération de maintien de la paix est aujourd'hui largement partagée et correspond à une attente exprimée par les au-

torités de transition», a déclaré le ministre français, lors d'un hommage à Poitiers (centre) au caporale-chef Damien Dolet, 26 ans, décédé accidentellement en Centrafrique en février. La semaine dernière, le Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, avait appelé l'ONU à accélérer sa prise de relais de la France en Centrafrique.

Lundi, le secrétaire général des Nations unies Ban

Ki-moon a recommandé de déployer en Centrafrique 11.820 Casques bleus, soit 10.000 soldats et 1.820 policiers, afin de rétablir l'ordre et la sécurité. Dans un rapport transmis aux 15 pays membres du Conseil de sécurité, M. Ban précise que le mandat initial de cette opération de maintien de la paix de l'ONU sera centré sur «la protection des civils». A Poitiers, M. Le Drian a rappelé que sur le terrain,

l'action de l'opération française Sangaris, passée fin février de 1.600 à 2.000 hommes avec des renforts venus du Tchad, «se tourne désormais vers la province, où il faut sécuriser les zones qui se trouvent encore sous l'emprise de milices et de groupes criminels» et «garantir la sécurité des axes routiers». Il a rappelé qu'un tiers des forces de Sangaris est déployé en province.

## Le Conseil de sécurité de l'ONU entame une nouvelle réunion

Le Conseil de sécurité de l'ONU a entamé une nouvelle réunion lundi, la troisième en quatre jours consacrée à la crise en Ukraine. Cette réunion publique a été convoquée à la demande de la Russie, ont indiqué des diplomates. L'ambassadeur russe Vitali Tchourkine a déclaré à son entrée au Conseil qu'il allait «expliquer en détails la position de la Fédération de Russie dans cette crise». Son homologue français Gérard Araud a dit espérer que M. Tchourkine «apporte une bonne nouvelle, c'est-à-dire le retrait des forces armées russes dans leurs bases en Crimée».



- Les Etats-Unis suspendent leur coopération militaire avec la Russie
- Le Congrès américain prépare des mesures d'aide économique à l'Ukraine

- Tout ultimatum de la Russie à l'Ukraine serait une "escalade dangereuse"
- Washington prévient Moscou d'un isolement diplomatique et économique

## Sommet extraordinaire de l'UE demain

Un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se tiendra demain à Bruxelles sur la crise en Ukraine, a annoncé lundi le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy.

A ce sommet, les dirigeants discuteront des der-

niers développements en Ukraine et des moyens pour faire baisser la tension", a indiqué M. Van Rompuy dans un bref communiqué publié après une réunion exceptionnelle des ministres des Affaires étrangères. Hier, la représentante de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a ren-

contré à Madrid le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov sur la crise en Ukraine, a annoncé son porte-parole.

Elle se rendra ensuite aujourd'hui à Kiev, à la veille d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE organisé à Bruxelles.

## Ianoukovitch demande une aide militaire à Poutine pour «restaurer la loi et l'ordre»

Le président ukrainien déchu Viktor Ianoukovitch a demandé au président russe Vladimir Poutine d'utiliser les forces armées russes «pour défendre la population ukrainienne», a affirmé lundi le représentant de la Russie auprès de l'ONU, Vitali Tchourkine, cité par l'agence Ria-Novosti.

«Le président russe a reçu la déclaration suivante du chef d'Etat ukrainien Viktor Ianoukovitch. Je cite: en tant que président légitime élu de l'Ukraine, je déclare que les événements sur le Maidan et l'usurpation du pouvoir à Kiev ont placé l'Ukraine au bord de la guerre civile», a déclaré M. Tchourkine, lors d'une réunion ouverte du Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise en Ukraine.

«Le pays est en proie au chaos et à l'anarchie. La vie et la sécurité des citoyens, surtout dans le sud-est du pays et en Crimée, sont menacées», a ajouté M. Ianoukovitch, dans son message présidentiel daté du 1er mars 2014.

«Dans ce contexte, je demande au président russe Vladimir Poutine d'utiliser les forces armées russes en vue de rétablir la

légitimité, la paix, l'ordre et la stabilité en Ukraine, et de protéger sa population», a-t-il poursuivi.

Selon l'envoyé russe, Moscou reconnaît encore M. Ianoukovitch comme le chef légitime de l'Ukraine, malgré sa destitution par le parlement ukrainien le mois dernier et l'élection d'Oleksandr Tourtchinov au poste de président par intérim.

S'adressant à la presse à l'issue de la réunion du Conseil, M. Tchourkine a déclaré que l'Ukraine soit plongée dans le «chaos et l'anarchie» et «en proie à la terreur et la violence menées par l'Occident».

L'ambassadeur d'Ukraine auprès de l'ONU, Yuriy Sergeyev, a indiqué de son côté que la Russie avait déployé quelque 16.000 soldats en Crimée depuis le 24 février.

La Crimée, une région multiculturelle avec une importante population russe, bénéficie d'une haute autonomie depuis que l'Ukraine a obtenu son indépendance de l'Union soviétique en août 1991. La Russie y a maintenu sa base navale de la mer Noire au port de Sébastopol.

## L'Union européenne menace de remettre en cause ses relations avec la Russie

L'Union européenne (UE) a menacé lundi de remettre en cause ses relations avec la Russie en l'absence de «désescalade» en Ukraine.

«En l'absence de mesures de désescalade de la part de la Russie, l'UE devrait décider des conséquences sur les relations bilatérales entre l'UE et la Russie», ont indiqué les ministres européens des Affaires étrangères dans une déclaration, à l'issue d'une réunion d'urgence sur la crise ukrainienne à Bruxelles.

Le texte évoque des conséquences pour «les discussions bilatérales avec les autorités russes sur les visas», de même que sur «un nouvel accord de coopération». «Si il n'y a pas de mesures rapides et concrètes de désescalade, toute une série de contacts seront coupés», a confirmé le ministre français, Laurent Fabius. Il a cité «la suspension des discussions sur les visas et les accords économiques».

«Si il n'y a pas désescalade avant jeudi, ces mesures prendront effet», a-t-il af-

firme, en confirmant que jeudi était «le jour probable» d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. «La France souhaite que ce sommet se tienne», a-t-il dit.

«Si la Russie ne décide pas de contribuer de manière crédible et rapide à la désescalade, nous devrons prendre des décisions qui affecteront nos relations avec la Russie», a déclaré son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier.

## La Chine appelle à une solution pacifique à la crise

La Chine a appelé toutes les parties impliquées dans la crise en Ukraine à chercher une solution pacifique à leurs différends à travers «le dialogue et les négociations». «La Chine est profondément préoccupée par l'actuelle situation en Ukraine», a indiqué Liu Jieyi, représentant permanent de la Chine auprès de l'ONU, lors de la troisième réunion d'urgence du Conseil de sécurité lundi sur l'Ukraine en quatre jours. «Nous condamnons les récents actes de violence extrême (en Ukraine) et exhortons les parties prenantes à résoudre leurs différends intérieurs de manière pacifique», a-t-il ajouté. Selon le représentant chinois, il est nécessaire «de respecter le cadre juridique pour sauvegarder les droits légitimes et les intérêts de toutes les communautés ethniques en Ukraine et de restaurer l'ordre social le plus rapidement possible». La Chine appelle les parties concernées à «chercher une solution politique à leurs différends à travers le dialogue et les négociations, sur la base du respect des droits et normes internationaux gouvernant les relations internationales, afin de sauvegarder la paix et la stabilité régionales», a-t-il insisté.

La Chine soutient le principe de non-intervention dans les affaires intérieures de tous les pays et respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, a-t-il encore rappelé.

Lundi, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov et son homologue chinois Wang Yi avaient souligné «la large concordance de vues de la Russie et de la Chine sur la situation dans en Ukraine et autour».

## Le président français presse Moscou d'accepter une solution conforme au droit international

Le président français François Hollande a rappelé «la nécessité pour la Russie d'accepter une solution de sortie de crise, conforme au droit international» en Ukraine, lors d'entretiens téléphoniques lundi avec le Britannique David Cameron et le Polonais Bronislaw Komorowski, a annoncé la présidence française. Le chef de l'Etat français et le Premier ministre britannique ont, selon un communiqué de la présidence de la République, souligné «la fermeté de la position adoptée par les Européens, en particulier l'adoption possible de mesures ciblées sur les relations entre l'UE et la Russie, en l'absence de désescalade militaire».

«Ils ont marqué également la volonté de l'Union européenne de soutenir et de s'engager dans les efforts de médiation internationale, en relation avec l'ONU et l'OSCE», et ont convenu «de rester en coordination constante dans les circonstances présentes et de préparer ensemble la réunion extraordinaire des chefs d'Etats et de gouvernement européens le 6 mars prochain».

Lors de son entretien avec son homologue polonais, M. Hollande a rappelé les principes devant guider cette solution: «Le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine, la reconnaissance de la diversité ethnique, linguistique et culturelle de la population ukrainienne, la préservation de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du territoire, et l'organisation de l'élection présidentielle de manière transparente et incontestable».

## LÉGISLATIVES EN COLOMBIE: Pressions des groupes illégaux dans 20% du pays

Les groupes illégaux en Colombie exercent des pressions sur les électeurs dans un cinquième du territoire, afin de le dissuader d'aller voter aux législatives de dimanche prochain, a dénoncé lundi le «Défenseur du peuple» ou médiateur national, Jorge Armando Otarola.

Qu'il s'agisse de guérillas d'extrême gauche ou bandes criminelles, composées en partie de milices paramilitaires d'extrême droite, ces mouvements armés menacent le processus électoral dans 221 localités sur 1.122 du pays, a indiqué M. Otarola, lors d'une conférence de presse à Bogota.

Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), principale rébellion, seraient, selon le «Défenseur», la première source de menaces dans 81% des localités menacées, suivie par l'Armée de libération nationale (ELN), la seconde guérilla colombienne. Fondées dans les années 1960, l'ELN et les Farc, plus anciens mouvements rebelles d'Amérique latine, comptent encore respectivement 2.500 et près de 8.000 combattants selon les autorités. Les Farc mènent depuis novembre 2012 des négociations délocalisées à Cuba, tandis que l'ELN s'est déclarée prête à des discussions au cours des derniers mois. Malgré le processus de paix, les rebelles des Farc, qui ont régulièrement appelé dans le passé à boycotter les élections, menacent des communautés entières leur «interdisant de sortir pour exercer leur droit de vote», selon M. Otarola.

Les bandes trafiquant de drogue font aussi preuve de «pression et intimidation» dans ce pays considéré comme le premier producteur de cocaïne au monde, au coude à coude avec le Pérou, selon le dernier rapport de l'ONU.

Toutefois les plaintes relatives à l'interférence des groupes illégaux ont baissé de 36% par rapport aux dernières élections en 2010, selon le «Défenseur». «Nous pensons que le processus de paix en cours a une influence», a-t-il précisé.

Les Colombiens sont appelés aux urnes dimanche prochain pour renouveler les deux chambres du Congrès, un scrutin qui sera suivi du premier tour de la présidentielle le 25 mai.

## YÉMEN : Sept soldats tués dans une attaque

Sept soldats yéménites ont été tués dans une attaque lundi dans la province de Chabwa (sud), ont indiqué les autorités locales. «Les assaillants ont lancé une grenade autopropulsée sur un véhicule de l'armée près de la ville de Mayfaa, cinq soldats sont morts sur le coup, et deux autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital», ont précisé des responsables locaux, cités par la presse. «Trois autres soldats sont encore hospitalisés», selon la même source. L'armée, le renseignement et les autres services de sécurité sont souvent visés par les groupes armés dans le sud et le sud-est du Yémen, où le réseau reste actif en dépit de plusieurs campagnes menées par l'armée. Le Yémen touché par un violent mouvement séparatiste dans le Sud, qui rejette un projet de fédération pour le pays et milite pour une sécession du Sud, un Etat indépendant jusqu'en 1990.

APS

## ETATS UNIS - PALESTINE

### Obama rencontrera Abbas à Washington sur fond d'enlisement des négociations de paix israélo-palestiniennes

**La rencontre prévue le 17 mars à Washington entre les présidents américain Barack Obama et palestinien Mahmoud Abbas intervient sur fond d'enlisement des négociations de paix israélo-palestiniennes dont les Palestiniens rejettent toute éventuelle prolongation évoquée par les Américains.**

«M. Obama fera le point avec M. Abbas sur les avancées des négociations israélo-palestiniennes», a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Jay Carney, s'exprimant sur la prochaine rencontre entre M. Obama et M. Abbas le 17 mars à Washington.

«Ils discuteront également de notre effort continu de coopération visant à renforcer les institutions qui peuvent soutenir la création d'un Etat palestinien», a-t-il ajouté.

Lors de son dernier voyage au Proche-Orient en janvier, le secrétaire d'Etat avait présenté un projet d'accord-cadre» traçant les grandes lignes d'un règlement définitif portant sur les questions dites de «statut final»: les frontières, les colonies, la sécurité, le statut d'El Qods et les réfugiés palestiniens.

M. Kerry avait rencontré la semaine dernière à Paris M. Abbas, lequel avait constaté l'échec «jusqu'à présent» des efforts diplomatiques américains pour définir un accord-cadre, relancés en juillet 2013.

Les idées présentées par M. Kerry à M. Abbas sont «inacceptables» et ne peuvent «pas servir de base à un accord-cadre» avec Israël, avait affirmé un responsable palestinien, notamment concernant «l'exigence d'une reconnaissance de la judéité de l'Etat d'Israël comme Etat-nation juif».

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui sera reçu lundi



prochain par M. Obama, a fait de cette reconnaissance d'Israël comme «Etat-nation du peuple juif» un élément cardinal d'un accord de paix.

Les négociations de paix israélo-palestiniennes sont actuellement dans l'impasse en raison de la poursuite de la colonisation israélienne dans les territoires occupés.

#### Les Palestiniens rejettent toute prolongation des négociations

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a indiqué récemment que les pourparlers de paix en cours entre les Israéliens et Palestiniens allaient probablement se poursuivre au-delà de l'échéance initialement fixée le 29 avril 2014. Le principal négociateur palestinien Saëb Erekat a affirmé que la Palestine rejette toute prolongation des négociations de paix avec Israël au-delà de la date butoir de la fin avril.

La majorité des responsables palestiniens ont confirmé dimanche qu'il existe un consensus national sur le refus de prolonger les négociations, et qu'ils porter leurs revendications à l'Organisation des Nations Unies pour que l'occupant israélien soit jugé pour les crimes qu'il a commis en Palestine.

Un membre du Comité exécutif de l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP) Wassef Abou Youssef a déclaré que «l'administration américaine, qui s'est alignée du côté d'Israël,

n'a réalisé aucun exploit depuis la reprise des négociations juillet dernier».

«Les responsables palestiniens refusent catégoriquement de prolonger les négociations de paix, qui seront achevées au service de l'occupant israélien dans leur projet de colonisation des territoires palestiniens, de judaïsation d'El-Qods occupée, et de la division de la mosquée Al-Aqsa», a-t-il ajouté.

«Il ne sert à rien de prolonger les négociations, ne serait-ce que d'une seule heure, si Israël, représenté par son gouvernement actuel, continue à mépriser le droit international», a déclaré M. Erekat en réponse à des propos du secrétaire d'Etat américain John Kerry, selon lesquels «les discussions entre les deux parties se poursuivraient probablement au-delà des neuf mois impartis». Lorsque le secrétaire d'Etat, John Kerry, a ramené les deux parties à la table des négociations en juillet dernier, il avait fixé pour objectif un accord sur toutes les questions relatives au statut final, à savoir la sécurité, les frontières, le statut d'El-Qods et les réfugiés, dans un délai de neuf mois.

De nombreux spécialistes du dossier israélo-palestinien n'ont constaté aucune avancée visible jusqu'ici, en raison de profondes divergences sur la question des colonies de peuplement dans les territoires occupés, les dispositions concernant la sécurité et d'autres questions en suspens.

## Obama appelle Netanyahu à prendre des décisions «difficiles» pour la paix

Le président des Etats-Unis Barack Obama a appelé lundi le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à prendre des décisions «difficiles» pour parvenir à la paix avec les Palestiniens, au début d'entretiens à la Maison Blanche. Le président américain a fait remarquer que la date-butoir de la fin des négociations directes de paix avec les Palestiniens se rapprochait. «Il va falloir prendre certaines décisions difficiles», a-t-il déclaré. Les négociations de paix israélo-palestiniennes sont actuellement dans l'impasse en raison de la poursuite de la colonisation israélienne dans les territoires

occupés. Le négociateur palestinien en chef Saëb Erekat, avait affirmé que la Palestine rejette toute prolongation des négociations de paix avec Israël au-delà de la date butoir de la fin avril. «Il ne sert à rien de prolonger les négociations, ne serait-ce que d'une seule heure, si Israël, représenté par son gouvernement actuel, continue à mépriser le droit international», a déclaré M. Erekat en réponse à des propos du secrétaire d'Etat américain John Kerry, selon lesquels «les discussions entre les deux parties se poursuivraient probablement au-delà des neuf mois impartis».

## GHAZA: Un Palestinien tué par un raid israélien

Un Palestinien a été tué lundi dans le nord de la bande de Gaza par un raid israélien qui a également fait trois blessés, ont indiqué des sources médicales. «Moussaab al-

Zaanine, âgé d'une vingtaine d'années, a été tué par un missile tiré par un avion israélien sur un groupe de personnes dans un champ à Beit Hanoun», a précisé un porte-pa-

role des services d'urgences de Gaza, Achraf al-Qoudra. Le 22 janvier, deux Palestiniens avaient été tués dans un raid israélien dans le nord de la bande de Gaza.

## Programme du mercredi 5 mars 2014

**TF1**

06h30 Magazine jeunesse TFou  
11h10 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h40 Série réaliste Mon histoire vraie  
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h50 Météo  
13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien 77  
15h30 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien 77  
17h05 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
18h05 Jeu Bienvenue chez nous  
19h05 Jeu Money Drop  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Loterie Tirage du Loto  
20h40 Météo  
20h50 Sport France / Pays-Bas Inédit  
23h00 Série policière Les experts 77  
23h50 Série policière Les experts 77

**2**

08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
10h00 Magazine de société C'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h50 Société La femme que je suis  
13h51 Météo 2  
13h55 Météo des neiges  
13h56 Magazine du consommateur Consomag  
14h00 Magazine de société Toute une histoire  
15h45 Magazine de services Comment ça va bien !  
17h00 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef  
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles  
18h25 Météo des neiges  
18h30 Talk show L'émission pour tous  
19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h35 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h37 Magazine sportif Image du jour  
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h42 Météo 2  
20h45 Téléfilm dramatique 3 femmes en coûte 77 Inédit  
22h15 Société La femme que je suis  
22h25 Magazine de découvertes La parenthèse inattendue

**3**

07h38 Dessin animé Les nouvelles aventures de Peter Pan  
08h04 Les lapins crétins : invasion  
08h10 Les lapins crétins : invasion  
08h17 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
08h27 Des lapins crétins : invasion  
08h34 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
08h40 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
08h51 Série d'animation Les as de la jungle à la rescoussse  
09h01 Série d'animation Les as de la jungle à la rescoussse  
09h15 Téléfilm d'animation Scooby-Doo : le chant du vampire  
10h34 E Comment dessiner ?  
10h40 Série d'animation Bienvenue chez les Jolipré

10h45 Magazine du consommateur Consomag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h50 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Série policière Un cas pour deux  
16h05 Société La femme que je suis  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Slam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h10 Magazine sportif Les coups du sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Société Au cœur du Vatican 777 Inédit  
22h35 Météo  
22h40 Grand Soir 3  
23h40 Divertissement Les chansons d'abord

**CANAL+**

08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
08h10 La météo  
08h15 Multisports Zapsport  
08h20 Série d'animation Les Simpson  
08h40 Série dramatique Atlantis  
09h25 Série dramatique Atlantis  
10h10 Découvertes Les nouveaux explorateurs  
11h00 Comédie Boule et Bill 7  
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Comédie dramatique Au bout du conte 777  
15h45 Divertissement-humour Les Guignols : l'intégrale  
16h30 Comédie sentimentale Un prince (presque) charmant  
18h00 Divertissement Dans la bouche...  
18h03 Divertissement Dans la bouche...  
18h05 Divertissement Zapping  
18h15 Divertissement Le Before du grand journal  
18h45 Le JT  
19h10 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h20 Divertissement Le petit journal  
20h55 Comédie sentimentale Love Is All You Need 777 Inédit  
22h45 Comédie dramatique Des gens qui s'embrassent ?

07h40 Dessin animé Princesse Sofia  
08h15 Série d'animation Jake et les pirates du imaginaire  
09h30 Série d'animation Lanfeust Quest  
09h45 Météo  
09h50 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h05 Météo  
10h10 Série sentimentale La petite maison dans la prairie  
11h00 Série sentimentale La petite maison dans la prairie  
11h55 Série humoristique Scènes de ménages  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef  
13h45 Drame Mon père, cet inconnu 7  
13h45 Série policière Women's Murder Club 777  
16h30 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h40 Magazine d'information 100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
20h50 Téléfilm humoristique La méthode Claire 777 Inédit  
22h40 Téléfilm humoristique La méthode Claire

## La sélection

**TF1****20h50****France / Pays-Bas****Résumé**

Finalistes de la dernière Coupe du monde, les Pays-Bas représentent un sérieux adversaire pour l'équipe de France de Didier Deschamps, qui entame sa préparation pour le grand rendez-vous brésilien de l'été prochain. Les Bleus ont croisé la route des Bataves pour la dernière fois en compétition officielle le 13 juin 2008, à l'occasion de l'Euro. Ce jour-là, les Néerlandais s'étaient imposés haut la main (4-1). Franck Ribéry, Karim Benzema et leurs coéquipiers espèrent, en tout cas, trouver le chemin des filets et engranger de la confiance pour les futures échéances.

**2****20h47****3 femmes en colère****Résumé**

Féministe convaincue, Alice Trajan, 78 ans, réalise un jour que le monde n'a pas tourné comme elle l'aurait souhaité. Si elle et ses homologues se battent avec acharnement pour défendre leurs droits, les jeunes filles d'aujourd'hui ne semblent pas préoccupées par les mêmes combats. Elle décide de ne pas passer sous silence son indignation et de couper sur papier les valeurs auxquelles elle tient tant. Avec ses amies Marion et Olympe, elle prend le chemin du passé, celui des secrets et des souvenirs perdus. Ensemble, elles découvrent que chaque génération peut en apprendre aux autres, et qu'à tout âge, il faut se battre pour être une femme libre...

**3****20h45****Au cœur du Vatican****Résumé**

Le pape François a été élu le 13 mars 2013, et introduit six jours plus tard, le 19 mars. Dès l'arrivée du nouveau souverain pontife, des caméras ont suivi la vie au sein du Vatican. Durant plusieurs mois, des équipes de télévision ont partagé le quotidien des hommes et des femmes, religieux ou laïcs, qui oeuvrent au service du pape et de la cité vaticane. Ce séjour est aussi l'occasion d'avoir un accès privilégié aux chefs-d'œuvre des plus grands artistes, mais aussi de visiter la majestueuse basilique Saint-Pierre-de-Rome, le point de convergence des catholiques du monde entier.

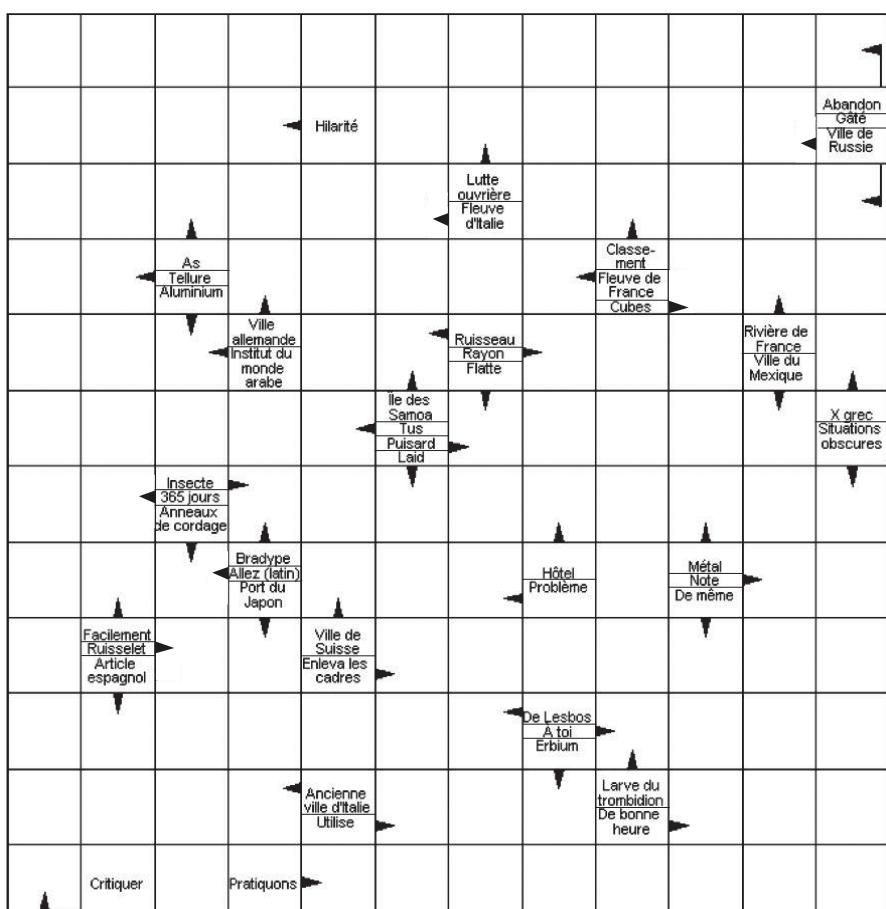
**CANAL+****20h55****Love Is All You Need****Résumé**

Philip, un homme d'affaires britannique, s'est installé au Danemark à la mort de son épouse. Pas encore remis de cette tragédie, le quinquagénaire est rongé par la rancune et la tristesse. De son côté, Ida, une modeste coiffeuse danoise, se rétablit doucement des événements récents qui ont bouleversé sa vie. Elle sort d'une chimiothérapie difficile et a découvert que son mari entretiennent une liaison avec une femme plus jeune. Celui-ci vient d'ailleurs de la quitter pour rejoindre les bras de sa maîtresse. Les chemins de Philip et Ida vont se croiser en Italie, à l'occasion du mariage de Patrick, le fils de Philip, et d'Astrid, la fille d'Ida. Contre toute attente, les deux esseulés vont se découvrir des affinités...

**1****20h50****La méthode Claire****Résumé**

Une fois son diplôme d'avocate obtenu, Claire Robins, la quarantaine, a définitivement fermé son étal de fleuriste pour se lancer dans une nouvelle carrière, mais son cabinet peine à trouver des clients. L'un de ses amis du marché des Carmes, Jeannot, le poissonnier, sur le point de se séparer de Marion, fait appel à elle pour le défendre dans son divorce. Il va lui falloir cette fois encore, beaucoup d'aplomb et de talent pour faire entendre le droit des pères à élever leurs enfants. La nomination de Paul Cassini comme bâtonnier de Toulouse risque fort de ne pas lui faciliter la tâche. En parallèle, Claire doit également soutenir Sophie, sa soeur, enceinte...

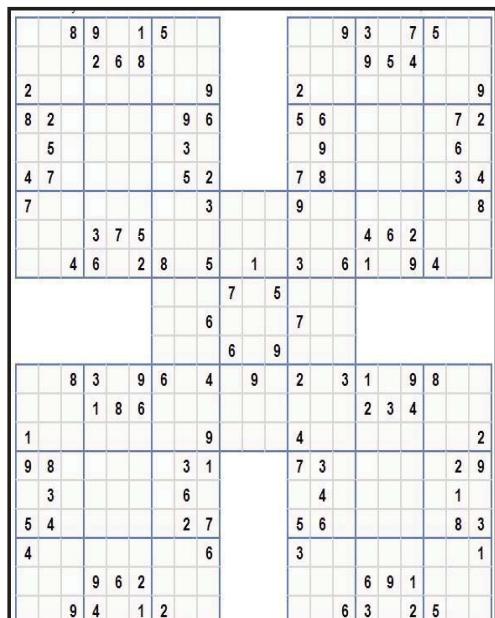
## Mots fléchés n°530



## Samouraï-sudoku n°530

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°530

## Horizontalement:

1. Art d'incrustier au mar- têne des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsborium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du sys- tème jurassique - Prénom

## Verticalement:

1. Femme de lettres fran-çaise
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier
7. de bouche, à la cour des rois de France
8. Site archéologique du Mexique - Connait
9. Assiduité
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

## 7 erreurs



## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

## Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

## Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

## Proverbe français

## C'est arrivé le 5 mars

1770 : Massacre de Boston.

1794 : Exécution de Jacques-René Hébert et de ses partisans.

1798 : Les Français occupent Berne.

1811 : Bataille de Barrosa.

1904 : Alfred Dreyfus, obtient la réouverture de son dossier devant la chambre criminelle de la Cour de cassation.

1933 : le Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) gagne 93 sièges et remporte 45 % des voix aux élections allemandes.

1936 : Réunification de la Confédération générale du travail unitaire en France.

1939 : en Espagne, putsch intra-républicain du colonel Casado à Madrid (5-10 mars).

1946 : discours de Fulton par Churchill.

1948 : résolution n° 42 du conseil de sécurité des Nations Unies relative à la Palestine.

1960 : le président Soekarno suspend le Parlement indonésien.

1989 : début d'émeutes anti-chinoises au Tibet.

2010 : Tchad : Le président tchadien Idriss Déby nomme comme nouveau premier ministre Emmanuel Nadingar.

## Célébrations :

- **Chine** : Jingzhe, début approximatif du mois marquant la fin de l'hibernation des animaux dans le calendrier chinois.

- **Chine** : Journée « Comme Lei Feng », où chacun y va de sa bonne action.

MATCH AVANCÉ DE LA 22<sup>e</sup> JOURNÉE DE LIGUE 1, AUJOURD'HUI À 14H30 À BOLOGHINE, MCA-ESS :

# Gare au perdant !

Après avoir perdu la première place au classement suite à sa dernière défaite à Blida contre le RC Arba (0-1), l'ES Sétif se présentera aujourd'hui à 14h30 au stade de Bologhine, dans la perspective de se rattraper face à la coriace équipe du Mouloudia d'Alger dans un match qui est ouvert à tous les pronostics.

## Saïd Ben

Ce match avancé de la 22<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 entre le MC Alger et l'ES Sétif, était initialement prévu à 15h00, mais il a été avancé d'une demi-heure en raison de la tenue de la rencontre amicale internationale des Verts contre la Slovénie, aujourd'hui même, à 18h00 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le reste des rencontres de la 22<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 aura lieu le samedi 8 mars à l'exception du match CS Constantine-USM Alger, programmé le vendredi 7 mars au stade Hamaoui de Constantine.

Il va sans dire que cette rencontre choc a été d'ailleurs avancée à mercredi pour permettre aux Sétifiens de rallier la capitale burkinabé Ouagadougou pour disputer le match retour des 16<sup>es</sup> de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Au match «aller» disputé dimanche au stade du 8-mai-1945 à Sétif, le représentant algérien s'est largement imposé contre l'ASFA Yennenga sur le score de 5 à 0.

Ainsi, le stade Bologhine va certainement afficher complet alors que les fans des deux clubs vont sacrifier le match amical Algérie-Slovénie, car la rencontre de leur équipe favorite est celle à six points et donc beaucoup plus importante.

Les deux formations occupent le podium de la Ligue 1 puisqu'à l'issue de la 2<sup>e</sup> journée, l'USM Alger est en tête du classement avec trois points d'avance sur son poursuivant direct, l'ES Sétif alors que le MC Alger se trouve à la 3<sup>e</sup> place avec un total de 36 points. En dépit du fait que l'Entente de Sétif recèle des joueurs bien expérimentés en matière de matchs chocs, il est remarquable que le MCA a l'avantage d'avoir un effectif où 4 joueurs faisaient partie de cette équipe sétifienne et pas des moins.

Il s'agit d'Aksas, Djalit, Hachoud et Metref. A domicile et en dehors des derbys, les joueurs du MCA sont intraitables à Bologhine. Quant aux Sétifiens, ils veulent bien reprendre leur invincibilité puisqu'ils restaient sur 10 matchs sans défaite avant leur dernier faux pas face au RC Arba.

D'ailleurs, l'équipe drivée par Ma-



doui possède une défense très solide puisqu'elle n'a concédé que 11 buts depuis le début de saison.

Ainsi les deux gardiens de but, Djemili, côté MCA et Khedâfria, côté sétifien auront fort à faire pour garder leur cage respective vierge dans ce match aussi indécis qu'il est déconseillé d'émettre le moindre pronostic car pouvant se jouer sur un détail...

Ainsi faut-il bien le préciser : gare au perdant, car ce sera trois précieux points qu'il perdra et qu'il pourra valoir leur pesant d'or au décompte final.

Le coach Bouali qui revient à de meilleurs sentiments après avoir quitté l'équipe pour une histoire de «sécurité» rassure en déclarant d'une part que «nous avons accepté d'avancer ce match pour le bien du football national» avant d'ajouter que «nous travaillons d'arrache-pied pour être prêts pour ce rendez-vous». Quant au défenseur central Djeghbala, il estime que «maintenant, il va falloir enchaîner après la dernière victoire en déplacement à Chlef. C'est une rencontre qui sera extrêmement difficile devant un adversaire à ne plus présenter, mais nous allons tenter de piéger Sétif pour assurer un bon résultat».

De son côté, le coach de l'ESS, Ma-doui estime que «seule la fatigue de mes joueurs me fait peur contre le Doyen».

Ce match, précise t-il «sera compliqué, mais mes joueurs vont se donner à fond pour bien occuper le terrain et trouver les espaces nécessaires pour faire la différence».

Le match est donc lancé et place au vrai langage : celui du terrain...

## Rappel du classement :

|                     | Pts | J  |
|---------------------|-----|----|
| 1. USM Alger        | 45  | 21 |
| 2. ES Sétif         | 42  | 21 |
| 3. MC Alger         | 36  | 21 |
| (bien 36 pts)       |     |    |
| 4. JS Kabylie       | 34  | 21 |
| 5. MC El-Eulma      | 32  | 21 |
| 6. CS Constantine   | 32  | 21 |
| 7. ASO Chlef        | 31  | 21 |
| 8. RC Arbaâ         | 30  | 21 |
| 9. JS Saoura        | 29  | 21 |
| 10. USM El-Harrach  | 28  | 21 |
| 11. MO Béjaïa       | 24  | 21 |
| 12. MC Oran         | 21  | 21 |
| 13. CR Belouizdad   | 21  | 21 |
| 14. CRB Aïn Fekroun | 20  | 21 |
| 15. CABB Arrieridj  | 17  | 21 |
| 16. JSM Béjaïa      | 16  | 21 |

# Aouina au sifflet

Le match avancé de la 22<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football entre le MC Alger et l'ES Sétif, prévu aujourd'hui au stade Omar-Hamadi (14h30), sera dirigé par l'arbitre Saïd Aouina, rapportait hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Aouina sera assisté de Tayeb Benaissa et Ahmed Chenaoua, alors que le quatrième arbitre est Amine Sekhraoui. Cette rencontre a été avancée au mercredi 5 mars pour permettre aux Sétifiens de rallier la capitale burkinabé Ouagadougou pour disputer le match retour des 16<sup>es</sup> de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Le match aller disputé dimanche au stade du 8-mai-1945 à Sétif, le représentant algérien s'est largement imposé contre l'ASFA Yennenga sur le score de 5 à 0. Le reste des rencontres de la 22<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 aura lieu le samedi 8 mars à l'exception du match CS Constantine-USM Alger, programmé le vendredi 7 mars au stade Hamaoui de Constantine.

À la veille de la 22<sup>e</sup> journée, l'USM Alger est en tête du classement avec trois points d'avance sur son poursuivant direct, l'ES Sétif.

## CSA/MC ALGER Abdelghani Mebarek nouveau président



Abdelghani Mebarek a été élu à l'unanimité à la tête du club sportif amateur du MC Alger (CSA/MCA), lors de l'assemblée générale élective (AGE) qui s'est déroulée lundi soir au siège du club à Chéraga (Algér).

Soixante-quinze (75) membres sur les 103 que compte l'assemblée générale (AG) du CSA/MCA ont assisté à l'AGE, sous la supervision d'un huissier de justice.

Abdelghani Mebarek (58 ans), candidat unique à la présidence, a été plébiscité puisqu'il a récolté 74 voix contre une 1. M. Mebarek, ancien directeur de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), succède à Amar Brahimia, ex-président qui a été destitué à l'unanimité des 73 membres présents lors de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) tenue le 18 février dernier.

L'AGE élective a été marquée par la présence de nombreuses figures du club, notamment les anciens joueurs (Loucif, Mekideche, Tahir, Bérouni, Bachì, Oudina, Farhi, Kadri, Meziani...) ainsi que d'ex-présidents et dirigeants du «Doyen».

APS

**S**

**Soduku N°529**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 3 | 1 | 6 | 2 | 8 | 5 | 4 |
| 1 | 6 | 2 | 4 | 8 | 9 | 7 | 6 | 3 |
| 4 | 6 | 8 | 5 | 3 | 7 | 1 | 9 | 2 |
| 2 | 7 | 6 | 8 | 5 | 3 | 9 | 4 | 1 |
| 9 | 8 | 4 | 2 | 1 | 6 | 5 | 3 | 7 |
| 3 | 1 | 5 | 7 | 9 | 4 | 2 | 8 | 6 |
| 5 | 4 | 1 | 3 | 7 | 8 | 6 | 2 | 9 |
| 6 | 2 | 7 | 9 | 4 | 5 | 3 | 1 | 8 |
| 8 | 3 | 9 | 6 | 2 | 1 | 4 | 7 | 5 |

**I**

**l u t i o**

**Mots Croisés N°529**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 3 | 2 | 6 | 7 | 8 | 1 | 4 | 9 |
| 1 | 5 | 7 | 9 | 4 | 3 | 8 | 6 | 2 |
| 6 | 9 | 4 | 2 | 8 | 1 | 3 | 7 | 5 |
| 4 | 7 | 6 | 3 | 5 | 8 | 2 | 9 | 1 |
| 9 | 1 | 5 | 4 | 2 | 6 | 7 | 8 | 3 |
| 3 | 2 | 8 | 1 | 9 | 7 | 6 | 5 | 4 |
| 5 | 2 | 9 | 8 | 7 | 6 | 4 | 3 | 6 |
| 7 | 4 | 3 | 9 | 8 | 2 | 1 | 7 | 5 |
| 6 | 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 5 | 8 | 4 |

**S**

**Mots Fléchés N°529**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 7 | 1 | 4 | 6 | 3 | 5 | 2 |
| 5 | 4 | 3 | 9 | 8 | 2 | 6 | 1 | 7 |
| 6 | 1 | 2 | 7 | 3 | 6 | 5 | 8 | 4 |
| 9 | 3 | 8 | 5 | 2 | 4 | 1 | 7 | 6 |
| 7 | 5 | 9 | 8 | 4 | 2 | 3 | 6 | 1 |
| 6 | 8 | 4 | 1 | 3 | 5 | 9 | 2 | 7 |
| 2 | 1 | 3 | 7 | 9 | 6 | 8 | 4 | 5 |
| 3 | 9 | 7 | 2 | 6 | 1 | 5 | 8 | 4 |
| 8 | 4 | 1 | 3 | 5 | 7 | 6 | 9 | 2 |
| 5 | 6 | 2 | 4 | 8 | 9 | 7 | 1 | 3 |

**C**

**CARQUEIRANNE**

**ODEURS■EMEUT**

**NICEE■AVINEE**

**CRUSTACE■N■T**

**IE■TERTIAIRE**

**L■UER■ALI■AM**

**IMBUES■LONGE**

**AGAR■ABELIEN**

**B■C■CHARI■AT**

**US■CHALE■UN■**

**LISIER■NANTI**

**ECU■FACTURER**

**L**

**LARMOIEMENTS**

**ORAIISON■NOE■**

**UTILE■SOEURS**

**FURENT■BRERA**

**OSE■TEC■VRAI**

**Q■NS■NENE■IN**

**ULTIMES■SENT**

**EU■REBUS■R.E**

**RESSERRES■OS**

**ISE■REEL■BI■**

**E■TOUS■OSONS**

**■CHUT■ENRAGE**

**S**

**Mots Fléchés N°529**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 7 | 5 | 3 | 4 | 9 | 2 | 8 | 1 | 3 | 2 | 6 | 8 |
| 1 | 8 | 4 | 2 | 7 | 9 | 3 | 6 | 8 | 7 | 4 | 5 | 1 |
| 3 | 2 | 9 | 8 | 6 | 1 | 7 | 5 | 4 | 2 | 6 | 1 | 0 |
| 2 | 1 | 6 | 5 | 3 | 8 | 4 | 7 | 9 | 5 | 2 | 3 | 7 |
| 8 | 4 | 3 | 1 | 9 | 7 | 5 | 6 | 2 | 6 | 1 | 4 | 8 |
| 9 | 6 | 7 | 4 | 2 | 8 | 6 | 1 | 3 | 5 | 9 | 8 | 0 |
| 4 | 3 | 1 | 7 | 8 | 2 | 6 | 9 | 5 | 3 | 4 | 7 | 6 |
| 7 | 9 | 2 | 6 | 5 | 3 | 1 | 4 | 8 | 0 | 9 | 6 | 5 |
| 5 | 6 | 8 | 9 | 1 | 4 | 3 | 2 | 7 | 6 | 0 | 1 | 2 |

**C**

**CARQUEIRANNE**

**ODEURS■EMEUT**

**NICEE■AVINEE**

**CRUSTACE■N■T**

**IE■TERTIAIRE**

**L■UER■ALI■AM**

**IMBUES■LONGE**

**AGAR■ABELIEN**

**B■C■CHARI■AT**

**US■CHALE■UN■**

**LISIER■NANTI**

**ECU■FACTURER**

**L**

**LARMOIEMENTS**

**ORAIISON■NOE■**

**UTILE■SOEURS**

**FURENT■BRERA**

**OSE■TEC■VRAI**

**Q■NS■NENE■IN**

**ULTIMES■SENT**

**EU■REBUS■R.E**

**RESSERRES■OS**

**ISE■REEL■BI■**

**E■TOUS■OSONS**

**■CHUT■ENRAGE**

## INTERVIEW

# Samir Aït Salah « Je veux jouer pour l'Algérie »

Entretien réalisé par : Ferrah Menad

D'abord présentez-vous à nos lecteurs.

J'ai 21 ans, je suis né à Aïn El Hammam dans la wilaya De Tizi-Ouzou et je vis en France. J'ai commencé le football à l'âge de 8 ans au club de l'Espérance sportive parisienne. Ensuite j'ai effectué des stages à Guingamp. Puis je suis revenu à Paris, Bobigny athletic club, Noisy et Paris Université club actuel.

Quel est votre poste de prédilection ?

Je suis un joueur polyvalent, j'évolue au poste de défenseur central mais également latéral droit et milieu offensif.

On presume que vous évoluez dans le championnat français en ayant sur le championnat algérien.

Je suis le football algérien régulièrement car c'est un championnat qui m'intéresse parce que je suis Algérien. Il progresse petit à petit avec l'apport de joueurs étrangers.



Y a-t-il un autre Algérien dans votre équipe ?

Non, je suis le seul Algérien. Au sein de mon équipe il y a des Africains, Tunisiens, Maliens, Sénégalais et Français.

Quelle idée vous faites-vous du niveau

du championnat algérien ?

Je lis la presse sportive algérienne et je me fais une idée sur ce qui se passe dans les clubs et les stades.

Connaissez-vous l'Algérie ?

Evidemment. L'Algérie

est un très beau pays. J'ai ma famille installée en Algérie. Et j'y retourne quand j'ai la possibilité de le faire pour voir du pays et mes proches.

En dehors de la balle ronde, quelles sont vos passions ?

Le cinéma, la lecture, la musique, les voyages. Des choses simples de la vie de tous les jours.

Quel est votre genre musical ?

J'écoute de tout surtout la musique kabyle : entre autres chanteurs j'aime bien évidemment Idir, Aït Menguellet...

Utilisez-vous les réseaux sociaux pour garder contact avec vos proches ?

Je suis toujours en contact avec mes amis, ma famille également. Ça permet d'échanger avec les personnes que j'estime.

Un mot de la fin ?

Merci à vous pour cette interview, ce fut un plaisir. Je vous souhaite bonne continuation. Et le bonjour à tous les Algériens.

**LIGUE 1 - CA BORDJ BOU ARRÈRIDJ**  
**L'entraîneur Biskri rencontre mardi le président du club pour trancher son avenir**

L'entraîneur du CA Bordj Bou Arrèridj, Mustapha Biskri, démissionnaire, sera fixé sur son avenir avec le club de Ligue 1 algérienne de football ce mardi à l'issue de sa réunion avec le président des "Criquets", Djamel Messaoudene, a appris l'APS auprès de l'intéressé.

«J'ai rendez-vous avec le président du CABBA ce mardi à Bordj Bou Arrèridj. Je serai donc fixé sur mon avenir avec le club après cette entrevue», a déclaré le technicien. Biskri avait annoncé sa démission à l'issue de la défaite concédée par son équipe sur le terrain du CR Belouizdad (2-0) samedi dernier pour le compte de la 21e journée du championnat. Sa démission se voulait, selon ses dires, «un signe de protestation contre l'arbitrage».

Jusqu'à lundi, il était toujours indécis quant à la suite à donner au rejet par le président du club de sa démission. «Je suis vraiment indécis. Je suis très touché par le soutien que ne cesse de m'apporter la direction du club, mais je ne me reconnais plus dans ce milieu du football algérien. Je ne sais toutefois pas encore si je vais revenir sur ma démission», avait-il dit.

A l'issue de la 21e journée, le CABBA est 15e et avant-dernier avec 17 points, accusant un retard de quatre unités sur le premier club non relégable, le MC Oran.

APS

## Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**WILAYA DE BLIDA**  
**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

## 3<sup>e</sup> Mise en demeure

L'entreprise **«SARL SILVER SQUAR CONSTRUCTION»** sise cité 2 248 logts Bt 55 n° 06 Ain Naadja Alger, titulaire d'une convention N°visa CF 1232 du 31/12/2012 portant **Travaux de réhabilitation salle des sports Sidi Hamed à Meftah** avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida sise avenue Kritli Mokhtar (cité administrative) W-Blida.

Vue la première mise en demeure par correspondance notifier à l'entreprise le **17/10/2013** portant sur l'accélération du rythme des travaux et de rattraper le retard registrer.

Vue la deuxième mise en demeure par voie de presse parue le **10/02/2014** portant sur le renforcement le chantier en moyens humains et matériels, considérant qu'aucun effort n'a été constaté de la part de l'entreprise une 3<sup>e</sup> mise en demeure avant résiliation aux torts est adressée à l'entreprise suscitée pour reprendre les travaux et rattraper le retard enregistré dans un délai de **huit jours (08)** à compter de la date de parution

faute de quoi une résiliation aux torts sera notifiée à l'entreprise.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**WILAYA D'EL OUED**  
**DAIRA EL MEGHAIER**  
**COMMUNE DE SIDI KHELIL**  
**N° DE CODE FISCAL : 099839235085507**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/2014

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Khelil wilaya d'El Oued lance un appel d'offres national ouvert pour la réalisation du projet suivant :

**-Acquisition d'une BENNE TASSEUSE.**

Les fournisseurs intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier de charges contre un paiement de 2 000.00 DA pour un projet auprès de service d'équipement de l'APC de Sidi Khelil.

Les enveloppes doivent parvenir sous un pli comportant deux plis (offre technique et offre financière) cacheté et anonyme et porté obligatoirement la mention suivante : «**À ne pas ouvrir** à monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Khelil, wilaya d'El Oued

Le délai maximum sera 21 jours à compter de la date de l'apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

La date limite de dépôt des offres sera fixée à la l'annoncé (08h00 à 12h00). Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 120 jours à compter de la date d'ouverture des plis, qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de l'APC.

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis.



Source : Wikipedia.fr

# Les stars du Mondial ANTONIO VALENCIA



## SON PARCOURS

*Luis Antonio Valencia Mosquera ou simplement Antonio Valencia, né le 4 août 1985 à Nueva Loja (Équateur), est un footballeur international équatorien qui évolue au poste de milieu de terrain à Manchester United. Il est le frère cadet d'Éder Valencia, attaquant à l'Independiente del Valle.*



Valencia débute sa carrière au CD El Nacional, et obtient un transfert au club espagnol Villarreal en 2005 après un bon début dans l'équipe nationale d'Équateur contre la sélection du Paraguay.

Le 3 août 2006, Valencia est prêté au club anglais de Wigan Athletic. Le 19 août suivant, Valencia fait ses débuts avec le club anglais, lors de la victoire 2-1 contre Newcastle United. Le 21 octobre, il marque son premier but contre Manchester City (4-0). Lors de l'été 2007, le nouveau manager de Wigan Athletic Chris Hutchings annonce que Valencia prolonge son prêt d'un an. Le 18 janvier 2008, il signe de façon définitive un contrat de trois ans et demi en faveur du club anglais. Valencia marque son deuxième but en Premier League contre Derby County<sup>2</sup>.

Valencia est transféré la saison suivante à Manchester United<sup>3</sup> pour une somme avoisinant les 20 millions d'euros.

Il marque un but en Premier League le 17 octobre 2009 contre Bolton avant de récidiver quatre jours plus tard en Ligue des champions en marquant le but victorieux à Moscou contre le FK CSKA Moscou.

Il gagne son premier trophée avec les Red Devils le 28 février 2010 contre Aston Villa en finale de la League Cup (2-1) en délivrant la passe décisive sur le but vainqueur de Wayne Rooney et est élu homme du match. Lors de la saison 2011-2012 il terminera meilleur passeur du club et sera élu par la même occasion meilleur joueur de l'année 2011-2012 à Manchester United. Le 3 juillet 2012, Manchester United annonce que Valencia abandonne son numéro 25 pour hériter du 7, laissé libre suite au départ de Michael Owen. Ce numéro est notamment

connu pour avoir été porté par Cristiano Ronaldo, David Beckham, Éric Cantona ou encore George Best et Bryan Robson<sup>4</sup>.

**En équipe nationale**  
Antonio Valencia honore sa première sélection en A le 27 mars 2005 à l'occasion d'un match contre le Paraguay. Valencia participe à la Coupe du monde 2006 avec l'équipe d'Équateur.

**Palmarès**  
Champion d'Angleterre en 2011 et 2013  
Vice-champion d'Angleterre en 2010 et 2012  
Vainqueur de la League Cup en 2010  
Vainqueur du Community Shield en 2010  
Finaliste de la Ligue des champions en 2011.

NOUVELLE COLLECTION  
**TOMMY DELY BRAHIM**

MAGASIN  
IBIS BOIS DES CARS 2  
DELY-BRAHIM, ALGER

TOMMY HILFIGER

DK NEWS le 05/03/2014